INTERNATIONAL

L'ACTUEL

Le magazine de l'économie et du partenariat international

N° 232 Avril 2022 - 150 DA

www.lactuel.dz

Sécurité alimentaire en Algérie

Maintenant ou jamais

L 22232 - 04 - A - 150 DA - DZ

mobilis موبيليس

www.mobilis.dz

تحت الرعاية السامية للسيد وزير السكن و العمران و المدينة
Sous le Haut Patronage de Monsieur le Ministre de l'Habitat
de l'Urbanisme et de la Ville

Batimatec Expo

SAFEX

الصالون الدولي الرابع و العشرون للبناء و مواد البناء و الأشغال العمومية

24ème SALON INTERNATIONAL DU BATIMENT DES MATERIAUX DE CONSTRUCTION ET DES TRAVAUX PUBLICS

من 15 إلى 19 ماي 2022
قصر المعارض ، الصنوبر البحري - الجزائر

Du 15 au 19 MAI 2022

BATIMATEC

PALAIS DES EXPOSITIONS PINS MARITIMES - ALGER

2022

- 20 Pays participants
- 1300 Exposants
- 200 000 Visiteurs
- 44 000 m² Superficie de l'exposition

- HABITAT ET CONSTRUCTION
- MATÉRIAUX DE CONSTRUCTION
- EQUIPEMENTS TP ET OUTILLAGES
- SERVICES
- VOIERIES ET RESEAUX DIVERS
- MATÉRIEL DE SÉCURITE

Sponsors

Bessa PROMOTION | المجمع الصناعي لإسمنت الجزائر GICA جيكا GROUPE – Groupe Industriel des Ciments d'Algérie | CERAM DECOR سيرام ديكور | GROUPE DES SOCIÉTÉS HASNAOUI | aymen Promotion

Partenaires

epau | USTHB | CCI ALGÉRIE-FRANCE | i2b | emploitic | Ouedkniss | Vitrines des Villes | FORUM Magazine | Alianeinfo | Association Nationale des Architectes | NetBeOpen

Pour vous informer contactez Batimatec Expo :

+213 23 35 45 55 / 60 / 61/ 62
+213 770 74 03 40 / +213 770 45 04 91
batimatec.expo@gmail.com
www.batimatecexpo.com

Édito

« La bête noire » du gouvernement

Indubitablement, non seulement en Algérie mais dans une majorité de pays à travers le monde, la sempiternelle bête noire des décideurs demeure le pouvoir d'achat. Casse-tête omniprésent dans les affaires du gouvernement, la question reste une équation insoluble qui a toujours taraudé l'esprit aussi bien des membres de l'Exécutif que des conseillers du Palais d'El-Mouradia.

Nonobstant les nombreuses mesures de maîtrise de l'inflation décidées par le président de la République, il n'empêche que lorsqu'il s'agit des achats, c'est un véritable parcours du combattant pour le citoyen lambda qui, d'ailleurs, ne sait plus à quel saint se vouer, de surcroît en ce mois sacré de Ramadhan.

Ainsi, malgré les multiples tentatives visant le triomphe du slogan *« Etat social »*, force est de constater que rien n'y fait. La grogne des Algériens est toujours de plus en plus perceptible. La solution des récentes indexations des salaires sur les prix concernant les fonctionnaires et les pensions des retraités conjuguées à la réduction de l'IRG sont, in fine, une petite bouffée d'oxygène et, donc, un minimum requis pour enrayer l'érosion du pouvoir d'achat des ménages.

Du coup, le cours de l'or noir qui a retrouvé tout son lustre en ce début d'année peut être considéré comme une opportunité extraordinaire entre les mains de nos dirigeants pour mieux faire dans l'amélioration du pouvoir d'achat, et c'est tant mieux pour tout le monde■

L. K.

Vu ailleurs... en images

Belgique

Il installe un faux radar dans son jardin pour ralentir les automobilistes

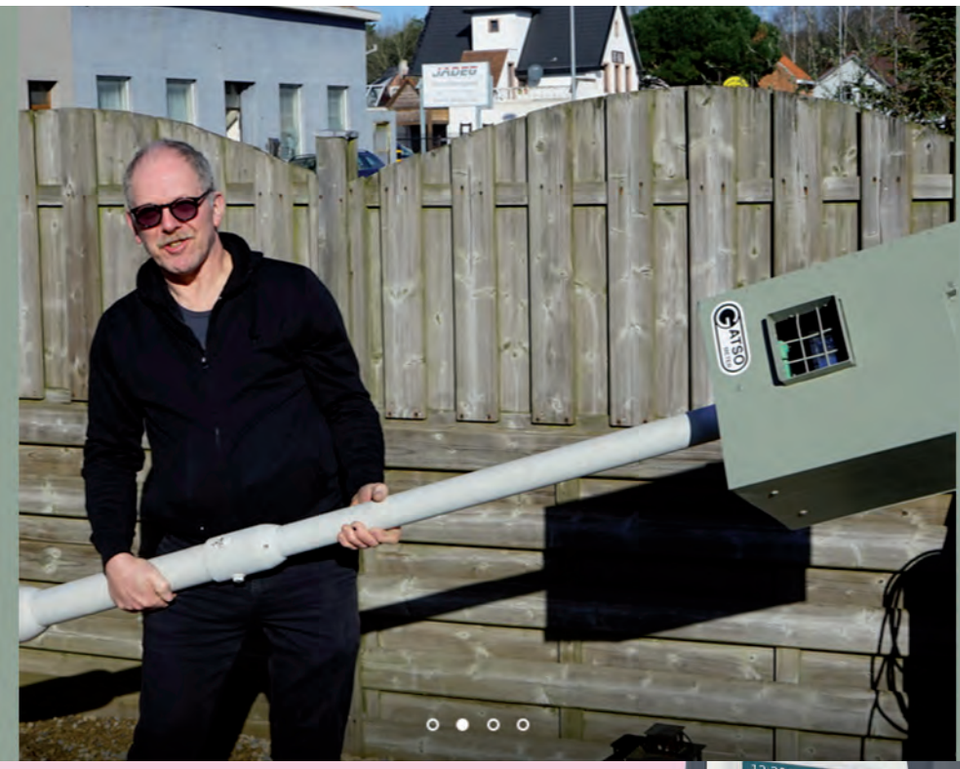

Un faux radar ! En bonne et due forme. Quoi de plus dissuasif qu'un tel appareil pour forcer les voitures à ralentir. Peter, fin bricoleur de 57 ans, en avait, en effet, assez d'être dérangé au quotidien par les voitures. Après plusieurs sollicitations auprès de la mairie, restées lettre morte, il s'est attaqué lui-même au problème. Cela ne lui a pris que quelques heures pour réaliser un faux radar plus vrai que nature pour calmer les ardeurs des automobilistes pénétrant dans son village…

France

Un pilulier connecté permet au médecin de suivre les traitements à distance

L'objectif de ce projet est de maintenir le lien grâce aux outils numériques entre le patient à son domicile et l'équipe soignante. A distance, les médecins peuvent programmer un traitement, ou le modifier, si un patient leur fait part d'un effet secondaire, par exemple. Quant aux patients ou au personnel soignant qui s'en occupent, ils n'ont qu'à insérer, sur le dessus du pilulier, un conteneur intelligent qui remplace les traditionnelles petites boîtes en carton, avec les médicaments.

L'appareil reconnaît automatiquement les pilules et indique le nombre qu'il faut prendre. Il suffit de presser autant de fois sur le dessus du pilulier, et les cachets tombent, comme dans un petit distributeur automatique.

Inde

Des voleurs démantèlent un pont pour en voler la ferraille

Des voleurs de ferraille rusés ont démantelé un pont désaffecté de 500 tonnes en Inde, en se faisant passer pour des responsables de l'irrigation. Ils ont amené des bulldozers et des chalumeaux et démantelé le pont en fer de 18 mètres en deux jours, avant de s'enfuir avec le butin.

L'étonnant concept de la bibliothèque humaine de Copenhague

Danemark

À Copenhague, au Danemark, il existe une bibliothèque pas comme les autres. Et pour cause, dans celle-ci, le livre c'est... l'autre. Dans cette bibliothèque humaine, vous pouvez emprunter un livre humain 30 minutes, discuter dans un espace sûr avec une personne que l'on ne rencontrerait jamais normalement et lui poser toutes les questions, même les plus intimes, concernant le handicap, le deuil, les addictions… Créé il y a plus de 20 ans, le concept a voyagé dans plus de 80 pays.

Etats-Unis

Le gratte-ciel le plus mince du monde est prêt à accueillir ses premiers résidents

Dans le ciel de New York parsemé de gratte-ciel, ce n'est pas par sa hauteur que la tour Steinway se distingue mais par son impressionnante minceur. Du haut de ses 435 mètres et 84 étages, l'édifice ne dépasse, en effet, pas les 18 mètres de largeur, faisant ainsi de l'ancienne salle d'exposition des pianos Steinway, le gratte-ciel le plus fin du monde ! Sa construction avait débuté en 2014 et vient tout juste de s'achever. Il est donc prêt pour accueillir ses premiers résidents.

Ukraine

Une nouvelle aide militaire de 800 millions de dollars

Joe Biden a donné son feu vert à une nouvelle aide militaire massive à l'Ukraine, avec des équipements plus lourds que ceux livrés jusqu'ici. Ces nouvelles livraisons américaines comprendront des équipements très efficaces que ceux déjà livrés, mais aussi de nouvelles capacités, dont notamment des systèmes d'artillerie et des véhicules de transport de troupes blindés.

Canada

Une femme de 101 ans nommée à la direction de l'aéroport de Toronto

Quand Hazel McCallion est née, en 1921, le premier vol d'un avion motorisé n'avait pas 20 ans. Un siècle et de multiples vies plus tard, elle est appelée à diriger le plus gros aéroport de son pays. Alors qu'elle multiplie déjà les rôles de conseillère, notamment auprès du Premier ministre de l'Ontario, elle est nommée à la tête de l'autorité du conseil d'administration de l'autorité aéroportuaire du Grand Toronto. Et c'est à ce poste qu'elle vient d'être renouvelée, à l'âge de 101 ans, pour une période de trois ans.

SOMMAIRE n° 232 - Avril 2022

EDITO

« La bête noire » du gouvernement

Malgré les multiples tentatives visant le triomphe du slogan *« Etat social »*, force est de constater que rien n'y fait. La grogne des Algériens est toujours de plus en plus perceptible▪

8 Sécurité alimentaire en Algérie
Maintenant ou jamais

12 Interview de Kamel Moula, président du Conseil du renouveau économique algérien (CREA) :
« Notre challenge : transformer l'économie du pays »

15 Industrie agroalimentaire
Un puissant levier de développement économique pour l'Algérie

18 Mesures d'interdiction à l'exportation
Quelles conséquences ?

20 Présence des entreprises algériennes à l'international
Les raisons d'un échec

22 Zones franches industrielles
Un gage pour attirer les IDE

24 Phosphate
Un mégaprojet algéro-chinois

26 Hydrocarbures contre agriculture
Investir l'argent du pétrole dans la sécurité alimentaire

28 Loi sur la monnaie et le crédit
Des dispositions inédites en vue

30 Interview de Newel Benkritly, directrice générale de la Société d'automatisation des transactions interbancaires et de monétique (SATIM) :
« Gagner la confiance des utilisateurs des cartes CIB et Edahabia »

34 Micro-finance à l'ère de la Covid-19
Le difficile pari de l'inclusion financière

36 Persistance de la crise russo-ukrainienne
Et si le baril atteignait les 200 dollars ?

38 Hausse des prix des hydrocarbures
Sommes-nous en train de refaire les mêmes erreurs ?

40 Développement du commerce extérieur
L'Algérie mise sur le marché africain

42 SNTF
Les voies de la modernisation

44 ICT Maghreb 2022 proclamé haut lieu des nouvelles technologies en Algérie
Un sentiment de bonheur inégalé

46 Développement des Web marchands
Les Algériens accordent de plus en plus d'importance aux achats en ligne

48 Une relance verte à la sortie de la crise internationale de la Covid-19
Un sacré challenge africain !

50 Portrait : Hakim Alilèche
Un oléiculteur aux mille et une ambitions

Les Nouvelles Revues Algériennes
R.C. : 99B 0008985
I.S.S.N.: 1.111.1054

Rédaction / Administration :
Lot. Ben Achour Abdelkader Villa n° 27
Chéraga - ALGER
Tél. : +213 (0) 23 39 50 79
+213 (0) 23 39 50 52
Fax : +213 (0) 23 39 50 92
Site web : www.lactuel.dz
e-mail : redac@actuel-dz.com
l.actuel@gmail.com

Directeur de la publication :
MOHAMED KESSACI

Directeur / Gérant :
LAKHDAR KESSACI

Rédaction :
AHMED BENALIA
RABAH KARALI
KHEIREDDINE BATACHE
FATIHA AMALOU
ABDELLAH BOURIM
HAMID MERZOUK
BOUGHAZI SMAIL

Correction :
WASSIM AHLEM

Abonnements & Publicité :
KAHINA DEBOUZ - SAAD
OMAR HINA

Direction technique et P.A.O. :
DJAMEL ATMANI
SALIM RABIAI

Régie Publicitaire et Abonnements :
Lot. Ben Achour Abdelkader
Villa n° 27 Chéraga - ALGER
Tél. : +213 (0) 23 39 50 79
+213 (0) 23 39 50 52
Fax : +213 (0) 23 39 50 92
et ANEP Régie presse
1, rue Pasteur - Alger

Impression : Imprimerie Ed diwan

Distribution Centre par :
ETS BOUNAB Nasreddine

Dépôt légal : Avril 2022

Les manuscrits, photographies, illustrations ou tout autre document adressés ou remis à la rédaction ne sont pas rendus et ne peuvent faire l'objet d'aucune réclamation.

Sécurité alimentaire en Algérie

Maintenant ou jamais

Urgence. *« Les crises alimentaires au niveau international de ces dernières décennies, notamment celle de 2007-2008, ont confirmé le caractère éminemment sensible de la question de la sécurité alimentaire et la mise en évidence de ses liens étroits avec la sécurité et la souveraineté nationale »*, dixit le ministère de l'Agriculture et du Développement rural et de la Pêche algérien (MADRP).

Depuis le début de la guerre Russie-Ukraine, à la fin du mois de février dernier, une autre bataille se joue sur le front de la sécurité alimentaire dans le monde. Le conflit militaire opposant deux grands pays producteurs et exportateurs de céréales a plongé la planète dans un épisode inflationniste dont elle ne s'attendait pas. Pour certains pays, comme l'Algérie, dont les besoins en produits agricoles en tous genres ne peuvent survivre à une pénurie ou une réorientation stratégique des approvisionnements chez leurs fournisseurs, l'heure est, désormais, à la relance des secteurs viraux, avec à leur tête, l'agriculture. Selon le président de la République, Abdelmadjd Tebboune, le secteur pèse actuellement quelque 25 milliards de dollars en termes de production.

Mi-mars 2022, les chaînes de télévision du monde entier rapportent, heure par heure, l'évolution de la situation en Ukraine. Les experts et les observateurs du terrain se relaient sur les plateaux pour exposer et analyser les dernières évolutions. Mais les débats, âpres et redondants, sont loin de se limiter à la chose martiale. La guerre en Ukraine est avant tout économique ! Les pays occidentaux, menés par l'Oncle Sam en chef de file, multiplient les sanctions vis-à-vis de la Russie. Finance, énergie, transport... Moscou est isolée et subit de plein fouet les conséquences de ses opérations militaires menées chez son voisin. Mais loin du front, plusieurs pays, y compris européens, sont mis à rude épreuve. Après le baril de pétrole et le gaz, la hausse des prix touche les matières premières à caractère alimentaire, du fait de la suspension des exportations, en Russie et en Ukraine, de plusieurs produits comme les céréales ou les légumes. Et pour cause, ces deux pays sont considérés comme le *« grenier de l'Europe »*. Ils fournissent à eux deux 29% des exportations mondiales de blé et 19% des exportations de maïs, selon les données de la banque JP Morgan.

Les prix du blé et du colza sur certains marchés à terme ont atteint des sommets inégalés depuis 14 ans. Si le blé a de loin franchi la barre des 400 euros la tonne, le colza a, quant

à lui, atteint des sommets (plus de 1.000 dollars la tonne). Sur la scène internationale, l'Ukraine est le premier producteur mondial d'huile de tournesol, et la Russie occupe la deuxième place, selon S&P Global Platts. Ensemble, ils représentent 60% de la production mondiale. Par ailleurs, des gros consommateurs de céréales, à l'image de la Turquie et de l'Égypte, reçoivent près de 70% de leurs importations de blé de la Russie et de l'Ukraine, qui est également le principal fournisseur de maïs de la Chine. Mais qu'en est-il de l'Algérie ?

Production locale de céréales : une course contre la montre ?

L'Algérie figure parmi les plus importants importateurs de produits agricoles au monde, avec un focus fait sur les céréales. Autrefois dépendant des terres normandes et bretonnes, le pays entend depuis trois ans réduire drastiquement ses approvisionnements en blé d'origine française et diversifier ses sources, à la faveur d'une ouverture sur le marché de la mer Noire, justement. Une stratégie désormais mise à mal par les chamboulements géostratégiques dans la région.

Néanmoins, l'objectif final tracé par l'Algérie consiste à parvenir à produire localement tout ce que nous consommons dans nos assiettes et à exporter le surplus ! Mais il s'agit-là d'un refrain repris à l'unisson par l'ensemble des gouvernements qui se sont succédé à la tête du pays durant les quarante dernières années. Force est de constater que le défi est de taille et reste toujours d'actualité, car plusieurs objectifs n'ont pas été atteints, à commencer par la réduction de la facture d'importation des céréales. Une feuille de route qui s'étale sur trois ans visait en 2021 la réduction de la facture d'importation du blé tendre de 400 millions de dollars, des huiles (-983 millions de dollars), du sucre (-555 millions de dollars), du maïs (-17,6 millions de dollars), des tomates industrielles (-55 millions de dollars), des graines de pommes de terre (-42 millions de dollars) et de l'ail (-12 millions de dollars). Notons que l'Algérie importe pour environ 1,1 milliard de dollars de blé tendre et dur destinés à la fabrication de pain et de pâtes.

Le secteur entend également renforcer la production céréalière pour atteindre 71 millions de quintaux d'ici à 2024, dont 10% dans les wilayas du Sud. Celle-ci jouit, d'ailleurs, d'une attention particulière de la part du président de la République, Abdelmadjid Tebboune, qui ne cesse de réitérer l'importance de doter les opérateurs économiques des moyens nécessaires à l'accomplissement de cette mission, notamment à travers des facilitations fiscales et foncières.

Le chef de l'Etat a, entre autres, appelé à l'utilisation des méthodes scientifiques en associant des *« comités composés d'ingénieurs agronomes, en vue d'étudier la nature des terres agricoles et de dégager un plan stratégique d'organisation des spécialités de production ».*

D'autre part, les chiffres du ministère de l'Agriculture et du Développement rural et de la Pêche indiquent que durant les deux périodes 2000-2009 et 2010-2017, la superficie des céréales occupe en moyenne annuelle 40% de la Superficie agricole utile (SAU). La superficie ensemencée en céréales durant la décennie 2000-2009 est évaluée à 3.200.930 ha, desquelles, le blé dur et l'orge occupent la majeure partie de cette superficie avec 74% de la sole céréalière totale (fig 1).

Durant la période 2010-2017, cette superficie a atteint en moyenne 3.385.560 ha, en évolution de 6% par rapport à la période précédente (2000-2009). La production réalisée des céréales au cours de la période 2010-2017 est estimé à 41.2 millions de quintaux en moyenne, soit un accroissement de 26% par rapport à la décennie 2000-2009 où la production est estimée en moyenne à 32.6 millions de quintaux. Elle est constituée

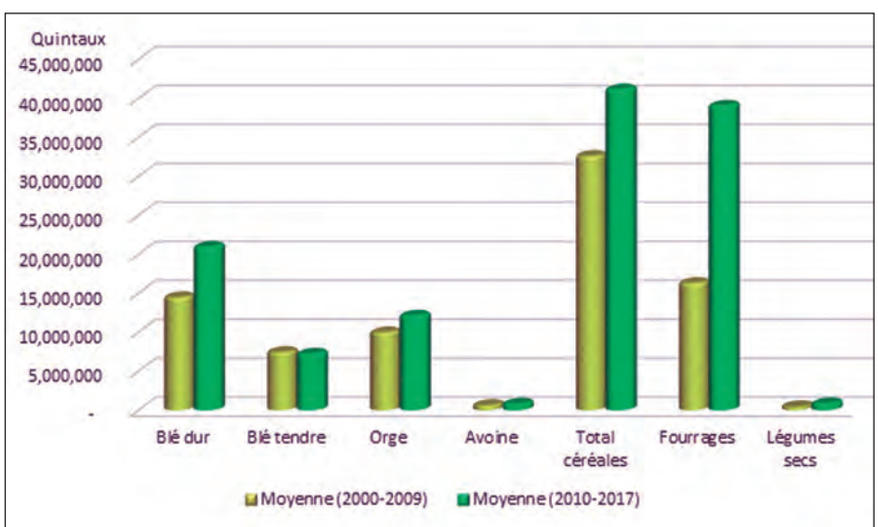

Figure 1 : production céréalière en Algérie entre 2000 et 2017 (Source MADRP)

essentiellement de blé dur et de l'orge, qui représentent respectivement 51% et 29% de l'ensemble des productions de céréales en moyenne 2010-2017.

L'Algérie importe chaque année l'équivalent de 10 milliards de dollars de produits agricoles, soit près de l'équivalent de son budget dédié à la défense

Le développement de l'agriculture en Algérie en faveur d'une indépendance totale n'est certes pas un train qui arrive à l'heure, mais il s'agit, néanmoins, d'un processus qui avance. Le projet d'une agriculture souveraine et plus ou moins *« indépendante »* des fluctuations qui sévissent sur les marchés mondiaux et autres changements conjoncturels ou macroéconomiques dépend étroitement de la volonté politique d'en faire une priorité nationale et ce, malgré l'existence de nombreuses tares et inconvénients sur le plan systémique.

Et pour cause, dans une note publiée en 2020 par le Département américain de l'agriculture (USDA), il est indiqué que la valeur de la production agricole a atteint 25 milliards de dollars au terme de l'année 2020 contre 23 milliards de dollars un an plus tôt. Le secteur génère, en effet, l'équivalent de 12% du PIB et fournit plus de 2,5 millions d'emplois directs dans le pays. L'Algérie cueille ses premiers fruits !

Fin 2021, elle figurait dans la catégorie des pays dont le taux de personnes sous-alimentées est inférieur à 2,5% de la population totale, durant la période 2018-2020, au classement établi par le Programme alimentaire mondial (PAM). Elle est le seul pays en Afrique à ne pas dépasser ce seuil. Ainsi, l'Algérie est répertoriée dans la même catégorie que la majorité des pays européens, des Etats-Unis, du Canada, de la Chine, de la Russie, du Brésil et de l'Australie, entre autres.

Ces avancées notables ont été le fruit d'un ensemble de programmes adoubés et mis en place par l'Etat afin de permettre un décollage rapide dans certaines filières stratégiques et budgétivores.

Une vision adoptée par Abdelmadjid Tebboune visant à *« asseoir les bases d'une politique agricole permettant de réduire sensiblement les vulnérabilités et de promouvoir l'émergence d'une nouvelle gouvernance de l'agriculture et des territoires ruraux en impliquant davantage les acteurs privés et publics »* Elle s'articule autour des principes suivants : la réorientation des soutiens vers les filières de productions agricoles d'importances stratégiques sur le plan alimentaire (céréales, légumes secs, laits, viandes, etc.), et des soutiens orientés vers les circuits de collecte des différentes filières (céréales, laits, pomme de terre, tomate industrielle, semences et plant…) ; la simplification raisonnée des soutiens accordés aux principaux intrants des filières agricoles (génisses, engrais, machinismes, équipements d'irrigation...) ; la priorité accordée à la préservation et au développement des filières semences et plants pour les productions animales et végétales ; le choix de cibles du soutien à l'investissement dans les exploitations agricoles tenant compte des capacités de contrôle et de suivi de l'administration agricole ; la sécurisation et la stabilisation des revenus des agriculteurs et la protection des consommateurs à travers le soutien accordé aux actions de régulation (primes de stockage, prix de référence d'intervention…) pour les filières de produits de large consommation (céréales, lait, pomme de terre, viande, oignon...) ; l'intervention dans les territoires ruraux intégrée et adaptée aux spécificités des espaces agro-écologiques (lutte contre la désertification, aménagement des bassins versants…) ;

la prise en charge des besoins d'accompagnement des petits agriculteurs et éleveurs à travers les programmes du renouveau rural.

Ainsi, le décret n° 21-89 du 17 Rajab 1442 correspondant au 1er mars 2021 illustre la prise en charge de ces orientations stratégiques au niveau du cadre législatif. Il a pour objet d'établir le plan de développement pluriannuel pour la mise en œuvre des trois programmes nationaux de recherche scientifique et de développement technologique prioritaires, parmi lesquels figure celui de la sécurité alimentaire.

Le programme s'inscrit en droite ligne avec le plan d'action du gouvernement pour le développement agricole du pays. Les objectifs stratégiques de ce programme visent la consolidation d'une politique agricole durable à même de conforter la sécurité alimentaire du

pays, de réduire le déséquilibre de la balance commerciale des produits agricoles de base et de contribuer à la diversification de l'économie nationale ; l'augmentation des rendements de la production agricole nationale à travers la protection des terres agricoles et à l'extension de la surface agricole par la remise en état de nouvelles terres ; à la réduction des importations des produits agricoles et alimentaires de base ; le développement de l'entrepreneuriat dans le domaine agricole et agroalimentaire ou encore la modernisation de l'administration agricole et de sa gouvernance et à la promotion de la mécanisation agricole et l'accroissement de la production de protéines animales et végétales.

Il convient, de surcroît, de rappeler qu'un dispositif permettant l'accès au foncier agricole a été mis en place depuis 2011, à savoir la circulaire interministérielle n°108 du 23 février 2011 relative à la création des exploitations agricoles et d'élevage, et qui a été modifiée et complétée par la circulaire interministérielle n° 1.839 du 14 décembre 2017 portant accès au foncier agricole relevant du domaine privé de l'Etat, destiné à l'investissement dans le cadre de la mise en valeur des terres par la concession.

Le renforcement de la coopération internationale comme nouveau fer de lance : ne travailler qu'avec les meilleurs

Au lendemain de la crise sanitaire engendrée par la pandémie Covid-19, l'Algérie semble avoir, plus que jamais, compris l'importance capitale de faire pousser sur son sol ce que contiendront les assiettes de demain. Parmi les leviers actionnés par l'État en 2022, figure celui de la coopération internationale avec un certain nombre de pays leaders du secteur de l'agriculture. Chine, Pays-Bas, UE ou encore les Etats-Unis. Le curseur est mis sur le transfert technologique et le partage d'expérience, notamment dans les filières clés, comme la pomme de terre.

En janvier dernier, une délégation d'opérateurs américains dans le domaine de l'agriculture intéressés par l'investissement en Algérie a effectué une tournée d'une semaine, à travers plusieurs wilayas, en vue d'explorer des opportunités de partenariat. Baptisée US agriculture road show to Algeria 2022, cette initiative, organisée par le Conseil d'affaires algéro-américain (USABC), aura permis à quelques opérateurs économiques américains de prospecter le marché algérien et y étudier les opportunités d'investissement et de partenariat US en Algérie.

Considérée comme un facteur de modernisation et de mise à niveau du secteur, la coopération est centrée sur la prise en charge des besoins liés à la mise en œuvre et à l'efficience des instruments de la politique du ministère de l'Agriculture, du Développement rural et de la Pêche, en termes d'expertise, de formation et de transfert technologique. Elle revêt également un caractère économique, sous forme de partenariat dont le but recherché est de développer un savoir-faire dans l'innovation technique et la maîtrise des procédés de production et de valorisation, afin d'y apporter de la valeur ajoutée, sur un marché toujours plus compétitif et mondialisé■

K. B.

Kamel Moula, président du Conseil du renouveau économique algérien (CREA) :

« Notre challenge : transformer l'économie du pays »

Entretien réalisé par Rabah Karali

Le 19 février 2022 a vu la création d'une nouvelle organisation syndicale patronale constituée d'entreprises publiques et privées, ce qui est une première dans son genre en Algérie. Le Conseil du renouveau économique algérien (CREA), puisque c'est de lui qu'il s'agit, a confié la présidence de son organisation à Kamel Moula, un opérateur économique qui n'est plus à présenter. Dans cette interview qu'il a accordée à notre magazine malgré son programme très chargé, le tout nouveau président du CREA a dévoilé sa feuille de route pour mener à bon port son projet. Eclairage…

L'ACTUEL : Quel a été le principal déclic dans votre initiative de création du Conseil du renouveau économique algérien (CREA) ?

Kamel Moula : Dans un premier temps, nous avons constaté une réelle volonté de l'Etat de rassurer les opérateurs économiques dans leur rôle d'acteurs du développement. Ensuite, le constat de l'inefficacité des actions individuelles dans la sphère économique. En se rassemblant et en travaillant de manière concertée, nous pouvons améliorer la situation. Enfin, nous sommes tous conscients que le pays possède un gisement de potentiels inexploités. Nos limites sont, donc, très loin d'être atteintes. Avec une volonté réelle des pouvoirs publics, nous pouvons, donc, transformer l'économie du pays.

Quels sont les points marquants sur lesquels repose l'originalité du projet de création du CREA ?

Lors de son allocution du 4 décembre dernier, le président de la République a insisté sur le fait qu'il ne devait plus avoir de différences entre le secteur public et le secteur privé et qu'il devenait urgent de rétablir la confiance entre les opérateurs économiques et les pouvoirs publics. Nous avons pris acte de cette nouvelle vision. Entreprises publiques, entreprises privées et start-up, nous nous sommes rassemblés au sein d'un syndicat patronal pour accompagner la relance industrielle du pays. Nous allons beaucoup apprendre les uns des autres, mutualiser nos compétences, nos ressources et réfléchir ensemble à ce qui est le mieux pour les entreprises et l'essor du pays.

> Nous sommes liés les uns aux autres par cette obligation commune de faire progresser le pays dans la voie de la souveraineté et de la sécurité économique.

Quelle analyse faites-vous de la situation économique actuelle de notre pays, d'une part, et quelle est la stratégie du CREA que vous envisagez de mettre en œuvre pour contribuer au renforcement des acquis déjà réalisés dans plusieurs secteurs économiques, d'autre part ?

La situation économique de notre pays est très fragilisée, d'une part, du fait de la crise mondiale et des conséquences internationales de la pandémie sur la Bourse des matières premières et du transport, et, d'autre part, du fait de la dévaluation de notre monnaie, la baisse du pouvoir d'achat et les freins bureaucratiques qui pèsent lourdement sur nos entreprises.

Enfin, l'absence de concertation avec l'ensemble des secteurs d'activité dans l'élaboration de textes réglementaires a des effets contre-productifs et entraîne des bouleversements dans le fonctionnement des entreprises à très court terme.

En règle générale, les acquis ne sont jamais définitifs. Ils peuvent perdurer comme ils peuvent disparaître en fonction des réformes mises en œuvre. Il est, donc, nécessaire de jouer un rôle de lanceur d'alerte auprès de notre gouvernement pour éviter de nouvelles difficultés aux entreprises. Pour exemple, la liste des produits importés soumis au Droit additionnel provisoire de sauvegarde (DAPS) est passée de 992 à 2.608 produits. Nous sommes bien évidemment pour la protection de la production nationale sauf que des matières premières nécessaires à notre production étaient incluses dans cette nouvelle liste. La mobilisation des opérateurs économiques des secteurs industriels a permis le gel de cette liste dans l'attente d'une concertation globale secteur par secteur. Le Conseil du renouveau économique algérien, qui rassemble plusieurs secteurs clés, souhaite être une instance permanente de concertation et une force de propositions sur la base de l'expertise de ses membres pour permettre l'élaboration de textes qui correspondent à la réalité du pays.

L'union fait la force. Rassembler au sein d'une même organisation patronale des dirigeants d'entreprises économiques et du secteur public et du secteur privé est une expérience inédite en Algérie ; quels sont les arguments qui vous ont poussé à faire ce choix ?

Nous sommes dans une économie mondialisée et les entreprises qu'elles soient publiques ou privées ne peuvent pas échapper à la nécessité de productivité, de compétitivité et de bonne gouvernance. Aussi, nous sommes confrontés aux mêmes difficultés. Le marché national est le même pour tout le monde, la dévaluation de la monnaie et la baisse du pouvoir d'achat des consommateurs impactent aussi bien les entreprises publiques que les entreprises privées.

Nous avons beaucoup de préoccupations en commun, entre autres, innover, gérer la transition numérique, anticiper sur les évolutions du secteur d'activité, recruter des profils performants... Cependant, il faut reconnaître que nous sommes liés les uns aux autres par cette obligation commune de faire progresser le pays dans la voie de la souveraineté et de la sécurité économique.

Comment le CREA compte-t-il encourager l'implication de la diaspora algérienne dans la bataille de la construction de l'Algérie nouvelle ?

Dans les années passées, j'ai personnellement participé à des forums à l'étranger pour le recrutement de compétences de la diaspora. J'ai rencontré beaucoup de jeunes qui souhaitaient rentrer au pays avec des projets de création d'entreprise dans des secteurs encore inexplorés. Souvent, ces porteurs de projets ont fait la démarche de rentrer au pays mais après avoir fait un parcours du combattant démoralisant sans accompagnement personnalisé, ils sont vite repartis dans les pays d'accueil.

Le CREA va mettre en place une stratégie d'identification de nos talents à l'étranger, une démarche de sensibilisation auprès d'eux et, enfin, un véritable accompagnement pour permettre à celles et ceux qui veulent revenir au pays une réelle facilitation dans la mise en œuvre de leurs projets. Par ailleurs, nous avons pu constater que souvent les cabinets conseils étrangers qui décrochaient des marchés en Algérie sous-traitaient le travail à des experts d'origine algérienne. Dans ce cas, il serait plus pertinent d'aider ces experts à monter leur propre cabinet en Algérie.

On imagine que le CREA dispose d'une vision assez réaliste concernant le processus de réalisation du mix énergétique en Algérie ; ne pensez-vous pas que les industriels du secteur énergétique ont du pain sur la planche pour réussir ce pari ?

Le mix énergétique désigne la répartition des différentes sources d'énergies primaires utilisées pour les besoins énergétiques. Il inclut les énergies fossiles, le nucléaire et les diverses énergies renouvelables comme le solaire et l'éolien. Force est de constater qu'aujourd'hui, notre pays utilise en grande partie les énergies fossiles (pétrole et gaz) même s'il a déjà fait les premiers pas dans la transition vers les énergies renouvelables. Malgré les faibles niveaux actuels d'énergies renouvelables, l'Etat affiche la volonté de lutter contre le changement climatique et de sécuriser l'approvisionnement énergétique de l'Algérie en mettant en œuvre des projets d'envergure.

Le pays dispose d'un potentiel solaire important. Il bénéficie de plus de 3.000 heures d'ensoleillement par an et possède la plus grande superficie terrestre du continent. La démographie galopante, le changement dans les comportements, le développement industriel et l'urbanisation sont tous des moteurs de la demande énergétique croissante de l'Algérie. La filière des énergies renouvelables est donc à même de booster la croissance économique et l'emploi en développant un réseau d'entreprises spécialisées dans ce domaine. Pour cela, il faudrait lever les réserves en termes de financement du secteur privé. En effet, il est généralement difficile d'obtenir un prêt bancaire pour des projets d'énergies renouvelables ou d'efficacité énergétique car le secteur est encore à un stade précoce, ce qui rend les risques imprévisibles pour les banques. La possibilité de financer des projets par le capital investissement sous forme de fonds d'investissement existe. Cependant, seul un petit nombre d'entreprises privées algériennes se spécialisent dans ce secteur.

Enfin, la production industrielle locale doit étendre ses capacités de production des matériaux d'isolation thermique destinés au secteur du bâtiment. Pour réussir ce pari de la transition énergétique, il y a, donc, nécessité de se retrouver tous autour de la table pour définir la stratégie et sa mise en œuvre pour les 20 prochaines années.

Avant de vous souhaiter une bonne continuation, avez-vous un message à adresser aux opérateurs économiques algériens ?

Oui, leur dire que nous sommes tous sur le même bateau, que la démarche collective est la seule à même de défendre leurs droits mais aussi d'accompagner leurs réussites■

INTERNATIONAL
L'ACTUEL
Le magazine de l'économie et du partenariat international

ABONNEZ-VOUS

Oui, je désire m'abonner à la revue *L'ACTUEL* pour 11 numéros au prix de :

☐ Algérie : **2 750,07 DA** **(dont 900 DA frais d'envoi)** ☐ Etranger : **24,00 €** (+18€ frais d'envoi)

Nom ou raison sociale : .....

Personne à contacter : ..... e-mail : .....

Activité ou profession : .....

Adresse : .....

Tél. : ..... Fax : ..... Date : .....

Signature et cachet

Nombre d'exemplaires ☐

Ci-joint mon réglement :

☐ par chèque bancaire à l'ordre de : LES NOUVELLES REVUES ALGERIENNES

☐ par virement bancaire : BADR Chéraga Compte n° : 00300634000087330089

Lot. Ben Achour Abdelkader
Villa n° 27 Chéraga - Alger
Tél. : +213 (0) 23 39 50 79
+213 (0) 23 39 50 52
Fax : +213 (0) 23 39 50 92
e-mail : redac@actuel-dz.com

Industrie agroalimentaire

Un puissant levier de développement économique pour l'Algérie

Priorité. Avec le lancement du Plan national de développement des industries agroalimentaires, quatre technopoles de 500 industries agroalimentaires ont vu le jour, et le poids des IAA au PIB (hors hydrocarbures) a augmenté de 50% à 60%.

Les industries agroalimentaires (IAA) constituent le secteur industriel le plus important de l'Algérie, et son développement devient une priorité économique pour les pouvoirs publics. Parmi les segments visés dans la nouvelle stratégie industrielle, les industries agroalimentaires et agro-industrie occupent une place privilégiée. Chiffres à l'appui, les industries agroalimentaires ont enregistré une croissance de 24,3% au deuxième trimestre 2021 par rapport à la même période de 2020. Cette tendance est tangible au niveau de toutes les activités relevant du secteur, notamment le travail de grain (+23,0%), l'industrie du lait (+27,7%) et la fabrication des produits alimentaires pour animaux (+11,9%).

L'industrie agroalimentaire est la deuxième industrie de l'Algérie. Avec le lancement du Plan national de développement des industries agroalimentaires, quatre technopoles de 500 industries agroalimentaires ont vu le jour, et le poids des IAA au PIB (hors hydrocarbures) a augmenté de 50% à 60%. Un fort potentiel et des opportunités restent, cependant, à concrétiser. L'Algérie connaît une forte demande en produits agroalimentaires et aujourd'hui l'alimentation représente

45% des dépenses des ménages algériens. Grande importatrice de produits de base, l'Algérie occupe le 3e rang mondial en matière d'importation de lait et de produits laitiers.

Notre pays est le 1er importateur de denrées agroalimentaires du continent africain. Les IAA représentent la 2e industrie du pays après les hydrocarbures. L'IAA algérienne réalise ainsi 40% du CA de l'industrie nationale. Selon le Dr Nouad Mohamed Mokrane, expert en développement des filières agricoles et agroalimentaires, les freins qui entravent le développement sont liés à l'approvisionnement en matières premières, à une concurrence accrue des produits d'importation, à la non-application des réglementations, à la pression fiscale, au manque d'opportunités de développement, aux difficultés de recrutement pour des métiers spécifiques et à l'absence de la grande distribution.

Pour cet expert, les objectifs de redynamisation de ce secteur en le plaçant dans son contexte stratégique de sécurité alimentaire et du développement durable impliquent les territoires qui doivent évoluer en agropoles puis en technopoles où tous les leviers de développement et d'innovation du MDIPI seront mobilisés. Aussi, développer une synergie entre le secteur de l'agriculture et celui des industries pour atteindre l'objectif fixé, à savoir au moins 50% des produits agricoles transformés.

Selon lui, le développement du secteur des IAA devra avoir pour objectif la consolidation de la production nationale, l'amélioration de la compétitivité de ce secteur et le développement des filières à l'exportation. En s'articulant autour de la densification du tissu des industries de l'agroalimentaire, intégration de la production nationale en substitution aux importations, il y a donc lieu de mener pour ce secteur une stratégie de développement qui puisse reposer sur une démarche qui sera à la fois participative, multisectorielle et opérationnelle■

F. A.

التأمين الشامل
CAAT
UNE TOTALE ASSURANCE

الشركة الجزائرية للتأمينات
COMPAGNIE ALGERIENNE DES ASSURANCES

La meilleure protection de vos biens et de votre activité

Siège social: **52, Avenue des Frères Bouadou Bir Mourad Rais Alger**
Tél.: **+213(0) 23 56 93 24 à 33** Fax: **+213(0) 23 56 93 78 - 56 93 84**
e-mail: info@caat.dz **www.caat.dz**

Mesures d'interdiction à l'exportation

Quelles conséquences ?

Imbroglio. Le contexte actuel a poussé les autorités à prendre des mesures pour la protection des produits de large consommation locale. C'est ainsi que le ministère du Commerce a annoncé, le mois de mars dernier, avoir approuvé une liste de 10 catégories de produits alimentaires interdits d'exportation.

La crise russo-ukrainienne aura eu des répercussions très importantes sur les économies des pays du fait des réflexes que provoque ce type de conflit. C'est de façon immédiate que change le comportement de la population envers le mode d'acquisition et de consommation des différentes denrées alimentaires, pour lesquelles il y a risque de ruée, et précisément dans un pareil contexte. C'est le constat qui a été fait pour deux produits, au moins, que sont la semoule et l'huile qui ont été reclassés parmi les denrées pour lesquelles les files d'attente se dressent systématiquement à chaque arrivage.

Si un autre phénomène est aussi à observer à chaque moment de crise, c'est celui des pratiques frauduleuses commises par certains commerçants, ou plutôt mandataires et grossistes qui ne se formalisent pas pour enfoncer le clou de la crise jusqu'à faire des pénuries un fonds de commerce pour provoquer des augmentations de prix hypothétiques, grâce au stockage en vue de la spéculation. Cela s'affirme surtout durant le mois sacré de Ramadhan et va même, souvent, à la pratique de la contrebande avec les aliments subventionnés par l'Etat.

Le contexte actuel, en tout cas, a poussé les autorités à prendre des mesures pour la protection des produits de large consommation locale. C'est ainsi que le ministère du Commerce a annoncé, le mois de mars dernier, avoir approuvé une liste de 10 catégories de produits alimentaires interdits d'exportation. Officiellement, c'est sur proposition conjointe des ministres de l'Agriculture et du Commerce que le président de la République a ordonné l'interdiction de l'exportation de *« tous les produits de consommation*

importés par l'Algérie », indique le communiqué de la présidence de la République. Il s'agit de 83 produits répartis en dix catégories de produits : œufs, pommes de terre, ail et légumes secs (haricots, lentilles, pois chiches), semoule de blé et d'orge, farine de blé, huile de soja, sucre, pâtes alimentaires, tomates en conserve à double et triple concentrations. Dans le détail, la liste comporte tous les types d'œufs de volaille, et pour les pommes de terre, les semences pour l'industrie de l'amidon, les pommes de terre nouvelles, les pommes de terre non cuites, cuites à la vapeur ou à l'eau.

Pour la semoule de blé et d'orge, cela comprend les types de semoule : de blé dur, de blé tendre et d'orge toutes préparées et emballées dans des sacs ne dépassant pas 10 kg. Pour la catégorie du sucre, elle inclut : le sucre brut sans arômes ni betterave colorée, la canne à sucre, la betterave à sucre blanche et le saccharose. Pour la catégorie des pâtes alimentaires, l'interdiction comprend les spaghettis, nouilles, pâtes, pâtes préparées emballées dans des sacs ne dépassant pas 10 kg, ainsi que celles farcies de viande, de poisson, de crustacés ou d'autres substances d'origine animale, pâte séchée et couscous préparé à la main emballé dans des sacs de moins de 10 kg.

Les producteurs nationaux dos au mur

La consistance des produits interdits recèle d'une problématique chez les producteurs nationaux, selon certaines affirmations. Le fait qu'il s'agit d'une interdiction au lieu d'une suspension est, suivant leur analyse, le cœur du problème. En effet, le fait que l'on parle plutôt d'une interdiction cela suppose un aspect définitif et obligatoire ce qui est problématique pour les opérateurs producteurs qui ont pour vocation, ou habitude, d'opérer dans le domaine du commerce extérieur et de l'exportation. Dans cette optique, le risque qui pèse sur cette tranche de producteurs-exportateurs est surtout celui de la fermeture ou le changement d'activité, particulièrement en prenant en considération le fait que ce type d'entreprises emploie plusieurs dizaines de personnes.

Cela sans évoquer, aussi, l'éventualité de commandes à l'extérieur qui ne seraient pas honorées, du fait d'une interdiction aussi intempestive qu'exécutoire, et qui peut influer négativement sur le commerce extérieur de l'Algérie qui s'appuie en grande partie sur ces produits, ce qui veut dire, moins de recettes hors hydrocarbures. Soit une contraction de l'équilibre qu'a pu réaliser l'Algérie en matière d'équilibre de sa balance commerciale. Une contrainte qui, vraisemblablement, poussera un grand nombre d'opérateurs nationaux à revenir vers le marché national, ce qui n'est pas du tout pour encourager l'orientation vers l'activité d'exportation. Cela risque fort de nourrir le phénomène de surstockage pour le maintien de la crise en vue d'augmenter les prix, ainsi que celui de la contrebande. Des conséquences néfastes si l'appareil de production nationale n'est pas boosté, voire activé, pour satisfaire les besoins nationaux face à cette crise.

Des facilitations compensatoires pour les exportateurs des aliments interdits d'exploitation sont à prévoir afin de maintenir une certaine disponibilité des désormais ex-exportateurs à revenir vers leur activité de commerce international, dans le sens de la vente à l'extérieur. Aussi, il fallait faire en sorte que la mesure prise à l'encontre de l'exportation des produits alimentaires, en vue de la protection des intérêts nationaux en termes de consommation locale soit à titre provisoire, c'est-à-dire par une mesure de suspension. Aujourd'hui, le coup est parti par l'interdiction et il est à espérer que les autorités procèdent à la révision de la forme de leur décision afin d'inciter les producteurs au maintien du domaine d'activité dans le sens de la préparation à l'exportation. Le fait est que l'Algérie doit revenir, à un certain moment, vers la réorientation de ses produits depuis la consommation locale totale vers l'exportation■

A. Benalia

Présence des entreprises algériennes à l'international

Les raisons d'un échec

Blocage. Les sociétés nationales, tous secteurs confondus, sont encore confrontées à des difficultés qui les empêchent de devenir de véritables acteurs géopolitiques, et peuvent ainsi se trouver prises en étau dans des relations interétatiques, des crises ou des conflits internationaux.

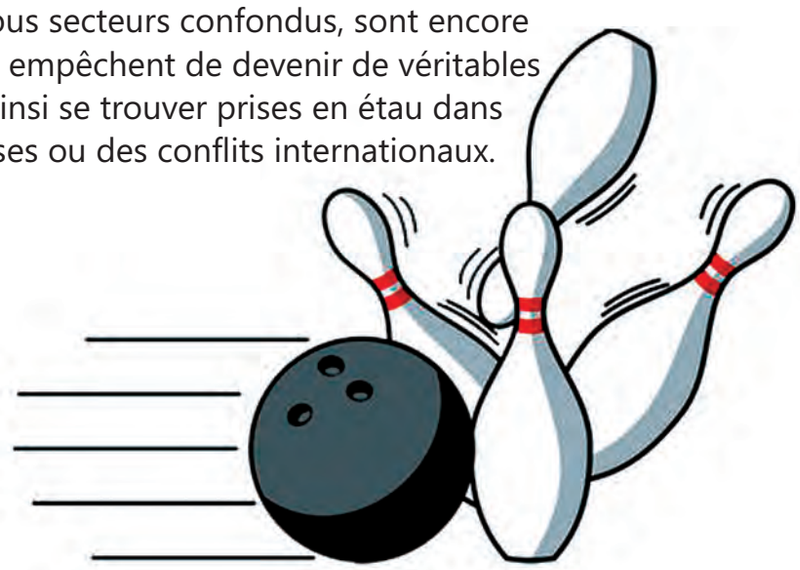

Accéder à des marchés étrangers pour les entreprises algériennes demeure un parcours du combattant surtout avec la nouvelle donne des relations internationales et de la géopolitique mondiale. Pourquoi ? pour la simple raison que la mondialisation est caractérisée par le phénomène de l'internationalisation des entreprises, laquelle est définie comme le processus de développement d'une entreprise en dehors de son marché national. Le cas précis de la Sonatrach qui a confié sa stratégie d'externalisation à un prestataire de service extérieur, chose qui était faite auparavant en interne, peut faire des émules dans ce domaine. Cette démarche est considérée comme très positive aux entreprises.

Un énorme potentiel à développer

Toutefois, toutes les entreprises qui ont des activités à l'international ne peuvent pas avoir le même comportement vis-à-vis de leurs partenaires. Ainsi, le marché mondial offre des opportunités très importantes pour les entreprises algériennes et le pays. Cependant, y accéder et maintenir une place n'est pas une tâche aisée pour le moins que l'on puisse dire. Vraisemblablement, les sociétés nationales, tous secteurs confondus, sont encore confrontées à des difficultés qui les empêchent de devenir de véritables acteurs géopolitiques et peuvent ainsi se trouver prises en étau dans des relations interétatiques, des crises ou des conflits internationaux, voire des guerres économiques, ou même parfois au cœur d'économies de guerre. Parallèlement, les firmes ont souvent été écartées des analyses géopolitiques, alors qu'elles en constituent l'un des protagonistes.

Dans ce contexte, Leila Douidène Mokrane, spécialiste dans le conseil à l'export et le développement commercial depuis près de 10 ans, présentement directrice L2C Space, nous donne son point de vue de cette pratique du monde de l'entreprise dans notre pays. Cela étant, comment peut-on expliquer l'état des lieux lorsqu'on parle de l'internationalisation des entreprises algériennes ? De l'avis de la conseillère à l'export et le développement commercial, *« même si notre économie dépend toujours des exportations d'hydrocarbures qui représentent la quasi-totalité des exportations algériennes, je peux affirmer que l'Algérie dispose d'un potentiel intéressant à l'export, notamment dans les secteurs de l'agriculture et les produits agro alimentaires avec une moitié des exportateurs algériens issus de ces secteurs. D'autres secteurs d'activité présentent aussi un potentiel à développer tels que le secteur pharmaceutique, le secteur des cosmétiques et de la chimie ainsi que d'autres secteurs de l'industrie comme les produits électriques tels que les câbles et les produits électroménagers ».* En revanche, les exportateurs algériens actuels devraient renforcer leur engagement dans l'activité export car le poids de cette dernière reste encore marginal.

Des entraves, encore des entraves

Quelles sont les principales entraves qui bloquent la présence des entreprises algériennes sur le marché international ? Pour connaître et comprendre les

blocages rencontrés par les entreprises algériennes dans le cadre de leur expansion à l'international, Douidène a mené une enquête sur le terrain dans le cadre de sa thèse auprès d'entreprises algériennes présentes à l'international. Selon ses propres investigations dans ce domaine : *« Les conclusions que j'ai pu tirer de mon étude sont que plusieurs difficultés sont à l'origine du blocage, principalement la réglementation de change qui doit être revue et assouplie en faveur de l'encouragement de l'investissement des opérateurs économiques à l'étranger, notamment en termes de création de structure commerciale sur les marchés visés, car ce mode de présence présente plusieurs avantages comme la maîtrise de la politique commerciale et permet à nos entreprises d'être plus proches de leur marché et de leurs clients et de bénéficier des avantages concurrentiels.*

En deuxième position, l'absence d'un appui financier pour les exportateurs reste une contrainte capitale. Bien qu'un fonds spécial soit dédié pour financer les exportations hors hydrocarbures (FSPE), celui-ci reste limité à financer le transport, la formation sur les métiers de l'export et la participation aux foires et salons professionnels à l'étranger. En revanche, il y a un projet d'étendre son champ d'application pour permettre de financer d'autres activités comme la prospection à l'international et les études de marché ce qui va être d'une grande aide pour les entreprises algériennes.

Une autre contrainte rencontrée par les entreprises algériennes souhaitant s'internationaliser consiste en l'absence de toute représentation algérienne à l'étranger, à savoir le déploiement d'un réseau de chambres de commerce, une antenne de l'Agence nationale de promotion des exportations hors hydrocarbures (Algex), une représentation des banques algériennes ce qui a pour conséquence l'absence d'une réelle promotion du produit algérien à l'étranger, l'absence d'information sur les marchés, sur la réglementation, sur les opportunités et les mesures incitatives ainsi qu'une flexibilité dans le mouvement des fonds en devises.

La logistique, considérée comme un des aspects importants du commerce international, présente également une contrainte pour les exportateurs algériens au vue des coûts élevés du transport, notamment si on passe par des transbordements. L'insuffisance des moyens de transports, l'inadéquation des infrastructures de stockage et les délais de dédouanement sont aussi des aspects logistiques qu'on devra améliorer. Enfin, je peux citer en dernier point, le manque d'ambition des entreprises algériennes à décrocher des parts de marché à l'étranger. En effet, plusieurs entreprises se contentent de répondre à la demande locale et ne font pas de réels efforts de prospection à l'international. Il faut noter aussi que l'absence d'une ressource humaine spécialisée et qualifiée influence aussi la vision des entreprises dans leurs projets d'internationalisation. »

Les recommandations pour booster le potentiel algérien à l'export

Pour booster la présence de nos entreprises à l'international, l'experte estime qu'il faudra d'abord mettre en application les solutions déjà proposées pour lever les blocages sus-cités, particulièrement réviser la réglementation de change et l'adapter au contexte et aux besoins actuels des entreprises, élargir le champ d'application du FSPE, proposer aussi des mesures d'accompagnement personnalisées et penser à mettre en place une stratégie de représentation d'organismes algériens d'appui sur les marchés étrangers les plus opportuns pour l'offre algérienne. *« Cela va permettre de mettre en place des cellules de veille de marché, de créer et consolider un réseau de partenaires étrangers et de faciliter la prospection et la mise en relation des entreprises algériennes avec les acteurs du marché visé. Dans le même sillage, je recommande également le renforcement du rôle des instances diplomatiques et leur service commercial dans la promotion du produit algérien à l'étranger »,* nous a-t-elle déclaré. De toutes les manières, pour dynamiser les exportations algériennes, cela passe obligatoirement par la proposition d'une offre qui répond aux exigences et standards internationaux. Pour ce faire, la normalisation est un levier de compétitivité important permettant de rationaliser la production et de faciliter l'accès de nos produits aux marchés étrangers.

Si je peux ajouter une dernière recommandation toute aussi importante, c'est de développer la culture de l'export et d'inscrire ce dernier dans la stratégie de l'entreprise en intensifiant les campagnes de sensibilisation sur les opportunités à l'export, d'organiser davantage des ateliers d'informations sur les aides à l'export, les procédures, la réglementation, les informations marché, de créer des opportunités de rencontres entre les différents acteurs algériens pour développer le réseautage et de former massivement sur les métiers de l'export car l'export est un métier à part entière■

R. K.

Zones franches industrielles

Un gage pour attirer les IDE

Attractivité. Plusieurs pays ont été témoins de l'apport des zones franches à l'attractivité des IDE mais surtout à la diversification de l'économie et du développement.

« *Une rupture totale et définitive avec les pratiques du passé.* » Par ces termes, le président de la République, Abdelmadjid Tebboune, qui relève l'impératif d'opérer dans les dispositions du projet de loi relatif aux zones franches, compte également amorcer avec succès une nouvelle phase économique et de développement. Quel sera l'apport de ces zones ? Pour Souhil Meddah, expert financier, joint par nos soins, *« l'implication directe des zones franches dans les domaines des échanges commerciaux ou surtout dans les domaines industriels avance naturellement par rapport à un strict respect des règles élémentaires du libre-échange »*.

Ceci dans une phase ou une zone où les impositions douanières *« ne sont pas encore adossées aux biens produits et livrés sur diverses destinations ni aux services fournis dans ce même espace »*. Il n'en demeure pas moins que *« la compétitivité monétaire reste stable dans ce cas de figure, car parmi les indicateurs qui caractérisent les zones franches, c'est l'application systématique des unités monétaires convertibles dans le monde »*. Enchaînant, M. Meddah explique que l'apport palpable *« sera réparti entre les avantages socioprofessionnels souhaités, notamment pour les postes d'emploi, les revenus et la normalité dans les couvertures sociales, surtout avec les labels logés dans ces espaces qui restent très attentifs et sérieux dans ce domaine »*. Mais aussi, il y a *« la possibilité de constituer l'arrière base de proximité à l'échelle nationale qui peut se constituer comme un acteur de sous-traitance important »*. D'autre part, l'expert note que le projet du grand port de Hamdania *« fait aussi partie de cette catégorie de service en offshore, qui permet de fournir des prestations sur un espace international tout en étant connecté à un réseau national doté de toute l'infrastructure qui lui est nécessaire »*.

Le rôle des zones franches industrielles d'exportation ne s'arrête pas à ce niveau. Leur apport sur l'attractivité des investissements directs étrangers (IDE) est important. Avec les effets conjoncturels constatés et la volonté des quelques parties de revoir leurs politiques expansionnistes dans un plan géographique qui nécessite une relocalisation pas lointaine de l'Union européenne ou de la zone Euro, zones franches industrielles d'exploitation opérationnelles dans la région, ces zones franches industrielles d'exploitation opérationnelles s'inscrivent *« de facto comme un noyau structurant qui peut faire appel à de la sous-traitance »*. Cette *« sous-traitance sera ensuite capable de se structurer sur le long terme, tout en développant ses relations annexes à l'intérieur comme à l'extérieur du pays »*. Le recours à ces zones franches, de services ou d'industrie, favorise aussi *« une accumulation positive des flux sur les compartiments en devise de la balance commerciale ou ceux des capitaux ou des revenus primaires »*.

Par ailleurs, il convient de relever que plusieurs pays ont été témoins de l'apport des zones franches à l'attractivité des IDE mais surtout à la diversification de l'économie et du développement. Pour Dr. Godih Djamel Torqui, *« l'Algérie a encore un long chemin à parcourir avant de voir un jour une zone franche attractive des IDE et assez dynamique en terme d'exportation vers l'étranger »*.

En vue de redynamiser les zones franches, souligne-t-il, *« il serait important de diagnostiquer les contraintes freinant et dissuadant les investisseurs étrangers de s'implanter en Algérie. Il est clair que les zones franches algériennes ne peuvent être redynamisées sans attractivité adéquate des groupes internationaux capables de créer des industries pouvant exporter et s'insérer dans la chaîne de valeur mondiale »*. De ce fait, *« il est urgent de prendre les décisions nécessaires à l'amélioration du climat des affaires qui devient ces dernières années une entrave sérieuse aux investissements directs»*■

H. M.

EmploiPartner.com

ENTREZ DANS LA
NOUVELLE ÈRE DU **RECRUTEMENT**

Phosphate

Un mégaprojet algéro-chinois

Progrès. Ce partenariat porteur permettra une fois lancé de placer l'Algérie dans la liste des principaux pays exportateurs d'engrais et de fertilisants.

Un nouveau pas a été franchi dans le partenariat avec des entreprises étrangères et la transformation des matières premières, notamment les produits énergétiques. Cela se vérifie à travers le Projet phosphates intégré (PPI) que lancera l'Algérie en partenariat avec la Chine. Un pacte d'actionnaires a été signé entre les deux parties, algérienne et chinoise, en mars dernier pour la création d'une société par actions de droit algérien pour entamer le développement du PPI. Ce projet structurant impliquera, pour la partie algérienne, les groupes Asmidal et Manadjim El Djazair (Manal) et les sociétés Wuhuan et Tian'an, pour la partie chinoise.

Le coût de cet investissement est estimé à pas moins de 7 milliards de dollars et s'étalera sur 4 wilayas de l'est du pays, voire plus. Ce partenariat porteur permettra une fois lancé de placer l'Algérie dans la liste des principaux pays exportateurs d'engrais et de fertilisants. Ce en plus de l'opportunité de satisfaire les besoins locaux, voire offrir une belle opportunité au secteur de l'agriculture afin d'améliorer les niveaux de production.

Pour le P.-dg de Sonatrach, Toufik Hakkar, c'est un projet qui *« permettra à l'Algérie d'être l'un des principaux pays dans le monde dans l'exportation d'engrais et de fertilisants »*. Le même responsable explique que l'Algérie produit actuellement près de 3 millions de tonnes d'urée. Avec le développement de ce projet, l'Algérie produira plus de 6 millions de tonnes de produits phosphatés annuellement.

Le P.-dg du Groupe Asmidal, partie prenante dans le projet, fera savoir pour sa part que leurs partenaires, à savoir les deux entreprises chinoises, sont des entités qui possèdent *« une grande expérience dans la technologie, la production d'engrais et l'exploitation minière du phosphate »*.

Pour la concrétisation du projet sur le terrain, il fera savoir que dans un premier temps, cette nouvelle société Algerian Chinese Fertilizers Company (ACFC), qui est détenue à 56% par la partie algérienne et à 44% par la partie chinoise, aura pour mission de réaliser les études économiques et techniques nécessaires. Une fois entré en production, le projet permettra de combler les besoins locaux avant de s'orienter vers l'export. De même que pour ses aspects économiques, c'est un projet porteur qui aura un impact de taille en termes de création d'emplois. Il devrait générer, en fait, 12.000 postes d'emploi durant la phase de construction.

Une fois entré en production, il devrait générer 6.000 emplois directs et environ 24.000 emplois indirects. Outre les avantages immédiats d'un tel partenariat, il convient de souligner sa portée économique à long terme ainsi que son impact sur de nombreuses filières agricoles et de transformation■

S. B.

أسمدال
ASMIDAL

في خدمة الفلاحة الجزائرية

Au Service de l'Agriculture Algérienne

***ASMIDAL* est un Groupe Industriel qui gère un portefeuille d'entreprises spécialisées**,dans la production, la commercialisation et le développement des engrais et des produits phytosanitaires à travers ses filiales et dans les domaines de la maintenance industrielle, les prestations de surveillance et la formation à travers ses participations.

Filiales ASMIDAL :

أسفرطراد
ASFERTRADE

Alphyt

أسفرطراد
ASFERTRADE

Alphyt

Tél : +213 (0) 38 43 58 58 / Fax : +213 (0) 38 43 39 39
Mail : info@asmidal-dz.com
Adresse: 02, rue Hamza Mohamed Sidi Brahim, Annaba 23000 BP. 326
Site web : www.asmidal-dz.com

Hydrocarbures contre agriculture

Investir l'argent du pétrole dans la sécurité alimentaire

Rationalisation. Pour une croissance économique durable et soutenue, le développement des secteurs de l'agriculture et de l'agroalimentaire à travers, notamment, les incitations à l'entrepreneuriat industriel et à la diversification de l'économie algérienne s'avèrent indispensables.

La flambée du prix de l'or noir avec l'avènement de la guerre en Ukraine ainsi que l'appétence du marché international sont les deux ingrédients qui vont certainement peser lourdement sur la politique de la stratégie des investissements dans le secteur des hydrocarbures en Algérie. Face à cette nouvelle conjoncture économique mondiale, les économistes algériens se sont posé la question pour comprendre si ces atouts ne vont pas encore éluder le problème de l'insécurité alimentaire puisque les décideurs vont se concentrer davantage sur les investissements dans le pétrole. Aussi, il reste à savoir si cette nouvelle donne n'est pas un frein à la nouvelle dynamique du développement de l'agriculture de notre pays.

Les hydrocarbures sont-ils des concurrents au développement de l'agriculture ?

Les hydrocarbures sont-ils effectivement les vrais concurrents de l'agriculture, d'où l'impossibilité de développer une agriculture dans un pays rentier, voire pétrolier ? Les récents événements de la guerre en Ukraine qui ont bouleversé les marchés mondiaux des matières premières, notamment celui des céréales, ont mis à nu la grande fragilité du système alimentaire des pays où le tout pétrole domine en maître dans l'économie nationale. C'est le cas de le dire concernant l'Algérie, car malgré qu'elle ait réussi à tirer son épingle du jeu en anticipant ses approvisionnements en céréales, il se trouve que cette option est non durable. Ainsi, *« l'Algérie a tout intérêt à se doter d'une véritable politique de sécurité alimentaire »*, a averti récemment l'agroéconomiste Ali Daoudi. En outre, ce dernier a estimé que *« le contexte géopolitique actuel montre que ''l'arme alimentaire'' est une menace brandie par les grandes puissances mondiales, qui ont bien compris que la souveraineté agricole devient un attribut qu'il faut maîtriser »*.

Pour ce spécialiste des questions de sécurité alimentaire, son regret est que *« les plans d'actions ne s'inscrivent pas dans une vision claire avec des moyens suffisants »*. Il appelle à *« augmenter le budget consacré au développement de l'agriculture et à l'utiliser plus efficacement, à travers*

une stratégie claire et des instruments évalués régulièrement pour l'élaboration desquels les agriculteurs doivent être impliqués. » D'autres analystes estiment que le moment est venu pour nos décideurs de bien réfléchir à la théorie économique selon laquelle ce sont *« les secteurs de l'agriculture et de l'agroalimentaire qui génèrent la croissance à long terme, alors que les hydrocarbures procurent les moyens financiers qui incitent à l'importation au détriment de la production ».*

Les secteurs en question se retrouvent alors marginalisés et ne jouent pas leur rôle de moteur de croissance. Pour une croissance économique durable et soutenue, le développement des secteurs de l'agriculture et de l'agroalimentaire à travers, notamment, les incitations à l'entrepreneuriat industriel et à la diversification de l'économie algérienne s'avèrent indispensables. Force est de constater qu'en juillet 2008, le prix du baril de pétrole a atteint un record dépassant les 147 dollars, néanmoins à cette époque les responsables ont jeté l'argent par les fenêtres. La rente pétrolière, au lieu de profiter à l'investissement, a servi à financer le budget courant mais aussi une caste oligarchique au détriment d'une vraie émancipation de son agriculture.

L'addiction aux hydrocarbures encore et toujours

Les récentes annonces en grande pompe du premier responsable de la Sonatrach en disent long sur la volonté du gouvernement de poursuivre sa politique d'addiction aux hydrocarbures. D'ailleurs, Sonatrach a alloué une enveloppe financière de près de 40 milliards de dollars pour le développement de ses activités durant la période allant de 2022 à 2026 et a décidé de se focaliser sur l'exploration et la production du pétrole et du gaz, a précisé dans ce sens son P.-dg, Toufik Hakkar.

Certains observateurs du domaine des hydrocarbures estiment que le secteur en Algérie est en pleine phase de changement de cap, notamment après la signature d'un contrat de production pétrolière d'un montant de 1,4 milliard de dollars avec le groupe italien Eni. Il faut savoir qu'il s'agit du premier contrat entre les deux partenaires depuis la promulgation, en novembre 2019, d'une nouvelle loi sur les hydrocarbures introduisant le partage de production.

Cela étant, l'Algérie a toutes les potentialités matérielles et humaines pour être un pays pivot au niveau régional voire mondial en matière de développement dans les domaines des hydrocarbures et de l'agriculture. Cela passe par un développement basé sur une grande cohérence et une meilleure visibilité dans la politique économique de l'État, en adoptant des règles de bonne gouvernance interne et, donc, une politique socio-économique libérée plus ou moins de la rente pétrolière. L'argent du pétrole c'est bien, l'investir dans la sécurité alimentaire c'est encore mieux■

R. A.

Loi sur la monnaie et le crédit

Des dispositions inédites en vue

Salutaire. Précisant que c'est la première fois que ce type d'autorisation est accordé par la Banque d'Algérie, Brahim Guendouzi indique qu'il est *« logique qu'il y ait une révision de la Loi sur la monnaie et le crédit (LMC) pour donner un ancrage juridique à cette évolution dans la réglementation des changes »*.

Tant attendu, le projet de Loi sur la monnaie et le crédit annonce des nouveautés importantes. En effet, le vice-gouverneur de la Banque d'Algérie, Mouatassem Boudiaf, a annoncé que le texte *« prévoit une ouverture des prestataires de service de paiement (PSP) »*. Un projet pour lequel la BA s'engage *« à apporter l'ancrage juridique nécessaire »*, avec une *« ouverture qui, néanmoins, devra se faire de façon progressive »*.

Sollicité par nos soins, Brahim Guendouzi, professeur d'économie à l'Université Mouloud-Mammeri de Tizi-Ouzou, précise que dans la continuité de la Note n°02/DGRFE/2022 du 7 février 2022 adressée aux banques et fixant les modalités d'ouverture et de fonctionnement des comptes de trésorerie devise de banques intermédiaires agréées, *« il y a la volonté de la Banque d'Algérie d'aller vers plus d'assouplissement dans le contrôle des changes »*. D'ailleurs, *« cela se confirme par une autre Note n°03/DGC/2022 du 29 mars 2022 autorisant les personnes physiques résidentes désirant accomplir la Omra de pouvoir effectuer des virements bancaires à partir de leurs comptes devises au profit des comptes devises de leurs agences de voyage et de tourisme »*. Précisant que c'est la première fois que ce type d'autorisation est accordé par la Banque d'Algérie, l'universitaire indique qu'il est *« logique qu'il y ait une révision de la Loi sur la monnaie et le crédit (LMC) pour donner un ancrage juridique à cette évolution dans la réglementation des changes »*.

L'autre nouveauté annoncée dans la LMC a trait à la possibilité d'émergence de nouveaux acteurs. Une question pour laquelle M. Boudiaf précise que *« c'est transcrit dans ledit projet de loi, et ce, pour qu'on puisse ouvrir en faveur de nouveaux acteurs, dont les start-up »*. Sur ce sujet, Pr. Guendouzi relève qu'avec l'évolution récente de l'écosystème en faveur des start-up, *« il y a effectivement la dimension relative aux prestations bancaires et financières dont particulièrement les paiements en devises des prestataires de services »*. C'est peut-être, estime-t-il, *« le maillon qui manque à l'activité des start-up et que la Banque d'Algérie veut confirmer dans le cadre de la révision de la LMC »*.

Au demeurant, *« ce sera une grande ouverture dans le cadre de la réforme globale touchant le système bancaire et financier »*. Aussi, le texte en question veut consacrer une autonomie de la Banque centrale et réhabiliter le rôle des outils de la politique monétaire dans la réalisation des grands objectifs économiques. Pour Omar Berkouk, expert financier, le véritable mandat de la Banque centrale est de *« combattre l'hyperinflation à venir et défendre la valeur du dinar »*. Par ailleurs, il convient de souligner que la LMC touchera également à la finance digitale, avec à la clé une révision de l'aspect réglementaire. Des amendements toucheront certains segments pour libérer nombre d'initiatives.

Qu'en est-il de la monnaie électronique ? La Banque d'Algérie s'est montrée formelle. Le projet de loi en question, dans son article numéro 1, commentait M. Boudiaf, *« précise que la monnaie est transcrite à l'aspect fiduciaire »*. Et d'enchaîner : *« Si on veut aller vers la monnaie digitale, on doit amender des articles et ça va être du ressort exclusif de la Banque centrale »*■

H. M.

الشركة الجزائرية للتأمين و إعادة التأمين

COMPAGNIE ALGERIENNE D'ASSURANCE ET DE REASSURANCE

RESPECT

Incendie, Explosion et Risques Annexes

Multirisque Commerçants et Artisans

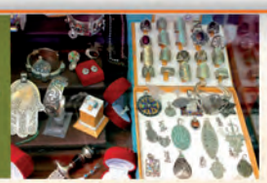

Assurance et Assistance Automobile

Transports privés de Marchandises

MÉTIER

Catastrophes Naturelles

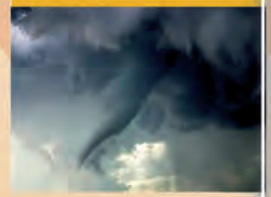

Multirisque Habitation M.R.H

ASSURANCE

Risques de Construction

Vol de Marchandises et vol en coffre

Transports Maritimes

Engins de Chantier

EFFICACITÉ

Multirisque Immeubles

LA CONFIANCE EN COMMUN

www.caar.dz

Newel Benkritly, directrice générale de la Société d'automatisation des transactions interbancaires et de monétique (SATIM) :

« Gagner la confiance des utilisateurs des cartes CIB et Edahabia »

La Société d'automatisation des transactions interbancaires et de monétique (SATIM) réunit 19 adhérents dans son réseau monétique interbancaire, se composant de 18 banques, dont 6 banques publiques et 12 banques privées, ainsi qu'Algérie Poste. Newel Benkritly, qui n'est autre que sa directrice générale, a bien voulu nous éclairer sur les missions de son institution mais aussi sur les défis qu'elle doit relever dans un secteur qui fait appel constamment à l'innovation technologique.

Entretien réalisé par Ahmed Abdessemed

L'ACTUEL : Question traditionnelle, Madame la directrice, comment peut-on présenter les principales missions de la Société d'automatisation des transactions interbancaires et de monétique (SATIM) ?

Newel Benkritly : La Société d'automatisation des transactions interbancaires et de monétique (SATIM) est une société par actions qui a été créée en 1995 à l'initiative de la Banque d'Algérie dans le but de mettre en place les dispositifs nécessaires dans le cadre de la digitalisation et la modernisation des moyens de paiement. Nous avons commencé par la personnalisation des chèques normalisés, et tout de suite après on a lancé le premier réseau de distributeurs automatiques en interbancaire en 1997.

Le cœur de métier de la SATIM c'est l'interbancarité des transactions électroniques, c'est-à-dire que toutes les transactions qui se font à base des cartes digitalisées et même dématérialisées passent obligatoirement par nos services pour assurer l'interbancarité. Je m'explique, toutes les opérations transitent par une plateforme technique qui permet le routage des transactions et permet aussi en parallèle la sécurité et la cohérence du réseau. Quand on a, par exemple, un porteur d'une banque "A" comme la BNA, la BEA, etc., lorsque ce dernier va sur un distributeur automatique (DAB) d'une autre banque, il n'a pas à s'inquiéter. Dans ce sens, il faut savoir qu'il existe tout un dispositif de sécurité qui est mis en place pour assurer la protection des informations qui passent à travers le réseau. Brièvement, la SATIM a deux missions principales : premièrement, l'interbancarité.

Deuxièmement, pour la banque qui ne souhaite pas investir sur une solution technique, elle peut sous-traiter avec la SATIM pour héberger les informations nécessaires pour qu'on lui délivre une autorisation. Concernant le mode de fonctionnement des terminaux de paiement électronique (TPE), c'est encore plus simple. Avec la même carte, on peut procéder à un retrait : soit un paiement sur support automatique ou faire un paiement sur internet au niveau d'un site Web marchand. Aussi, nous avons l'ensemble des institutions financières, autrement dit 18 banques publiques et privées ainsi qu'Algérie Poste qui sont connectées à la SATIM. En outre, nous disposons d'un centre d'appel où tout le monde peut appeler pour avoir toutes les réponses à ses préoccupations s'agissant du fonctionnement des cartes CIB ou Edahabia.

Comment peut-on évaluer le parcours de la SATIM dans l'activité de la monétique en Algérie et ce, depuis la création de votre institution ?

Certainement qu'il y a eu des avancées technologiques depuis l'année de la création de notre Société et nous n'accusons aucun retard dans ce sens. Au fait, nous avons connu jusqu'à présent trois évolutions majeures dans le parcours de notre activité. Tout d'abord, le premier réseau que l'on a mis en place de distributeurs automatiques en interbancaire qui était à puces exclusivement, ensuite en 2006, nous avons migré vers une nouvelle plateforme technique en faisant le choix de partir sur les normes internationales de cartes à puces qui étaient normalisées par les grands réseaux Europay Mastercard Visa ; ces dernières permettent de faire des retraits à puces magnétiques conformes aux spécifications de l'époque.

Ensuite, avec le temps, on a fait évoluer les distributeurs en 2015 vers l'acceptation de ces cartes ce qui fait qu'aujourd'hui, les transactions se font à travers la puce ce qui a permis le lancement du epaiement aux normes internationales de sécurité. Au fait, cela veut dire 3 domaines de sécurité : une banque, la banque du commerçant et ce qu'on appelle un tiers de confiance qui va authentifier et le porteur et le commerçant.

> 40.000 commerçants sont équipés de TPE alors qu'il y a plus de 2 millions inscrits au Registre de commerce au niveau national.

Explication : un commerçant qui veut vendre sur internet va développer son site webmarchand où il va proposer ses produits ensuite il va développer une interface, ce qu'on appelle une API qui va venir se connecter à notre plateforme et on va échanger avec lui des clefs de sécurité, et lorsque le client va faire la transaction, ce n'est pas le commerçant qui va rapporter le numéro de carte et la liste des achats, le commerçant va diriger le client vers notre plateforme et c'est sur celle-ci que le porteur va saisir ces informations suite à quoi nous allons les contrôler dans notre base de données. A partir de là, on va envoyer un SMS avec un mot de passe dynamique, ça voudra dire que le porteur aura donné avant son numéro de portable.

Quand le porteur va recevoir le message, il va le rentrer dans la fenêtre qui va s'ouvrir sur le site web ensuite il va mettre le mot de passe qui va être contrôlé par nos soins s'il est bon c'est OK, sinon on rejette et on fait savoir que l'identification a échoué. Une fois qu'on a répondu positivement, l'opération continue normalement, c'est cela qu'on appelle le tiers de confiance. Aujourd'hui, on a la possibilité de dématérialiser la carte,

autrement dit, au lieu d'avoir un support physique carte en plastique, on peut la dématérialiser sur un téléphone, c'est techniquement faisable avec la nouvelle technologie. Du reste, il y a des expériences qui sont en cours pour rendre opérationnel le paiement par QR code. Cette application est prête mais elle devra répondre à une réglementation appropriée laquelle est en cours d'élaboration. Ainsi, de notre côté, on suit parfaitement toutes les avancées technologiques dans le domaine de la monétique. In fine, il reste uniquement à parfaire le déploiement, c'est-à-dire qu'il n'y a pas la masse car il existe plusieurs obstacles à surmonter.

Pourquoi la majorité des Algériens rechignent à changer leurs habitudes lorsqu'il s'agit du paiement en ligne et préfèrent le cash ?

Effectivement, dans ce cas, il y a un problème de confiance. C'est vrai au tout début quand on ne connaît pas ce moyen technologique, on ne fait pas forcément confiance. Cependant, il nous appartient à nous responsables et acteurs du système d'apporter la confiance maximale et de démontrer sans arrêt aux utilisateurs la fiabilité et la garantie de cette technologie. Pour ce faire, on doit assurer la disponibilité de l'information partout par la multiplication des centres d'appels, engager le contact, par la formation au sein des institutions financières et les organes comme le nôtre, etc. Pourquoi, parce que plus on forme les agents, plus ils auront une confiance dans le produit, plus ils vont communiquer avec les gens.

Quand vous allez en agence pour demander une carte à un agent et que ce dernier lui-même ne croit pas à ce produit, forcément il ne va pas le vendre. Pire encore, il est capable de dissuader le client de disposer d'une carte étant donné qu'il n'est pas convaincu de l'utilité de cette carte. Donc, il faut commencer le travail de promotion au sein-même des banques où le premier interlocuteur est l'agent. Par contre, il faut reconnaître que le secteur bancaire a accompli beaucoup d'efforts dans ce domaine de la monétique sachant, par exemple, qu'il a investi dans l'achat des TPE avant de les mettre gratuitement à la disposition des commerçants. Pour revenir au taux d'utilisation des cartes par leurs détenteurs, celui-ci reste faible. Il se situe entre 50 et 60% sur les retraits et 2 à 3% sur les paiements. C'est cette tendance qu'il faut inverser grâce à une communication soutenue. Si on compte la carte Edahabia, c'est presque 10 millions de cartes qui sont en circulation alors qu'il existe actuellement plus de 40.000 commerçants qui sont équipés de TPE par rapport à plus de 2 millions inscrits au Registre de commerce au niveau national.

Maintenant, il n'existe aucune obligation pour les commerçants à s'équiper d'un TPE. Toutefois, une fois la production et la disponibilité seront assurées à 100% localement, la question qui va se poser à l'avenir sera celle de savoir qui va financer l'opération de généralisation des TPE, car c'est un équipement qui coûte très cher, disant entre 70.000 et 100.000 DA. Une chose est sûre, nous n'allons pas résorber l'utilisation du cash en une ou deux années.

Récemment le Cercle d'action et de réflexion pour l'entreprise a organisé un séminaire consacré au thème *« Quelle finance digitale pour l'Algérie »*. Vous avez participé en tant que panéliste ; quelles sont les recommandations que l'on peut tirer de cette rencontre ?

Lors de ce séminaire dont le thème était *« Quelle finance digitale pour l'Algérie »,* la question était de savoir comment lancer les solutions pour développer l'inclusion financière et est-ce que les moyens dont on dispose actuellement sont suffisants pour atteindre cet objectif ? Les interventions des panélistes ont montré qu'il y a une possibilité de développer l'inclusion financière en Algérie, pour peu qu'il faut faire évoluer certaines conditions dont, entre autres, les mentalités, la réglementation, la

> Nous renouvelons régulièrement nos capacités technologiques pour être compatible aux normes internationales.

structuration des acteurs et la mise en place d'un environnement adéquat. Ici, il faut savoir que la technologie n'a jamais été un frein.

L'Algérie dispose de tous les moyens pour cela. A mon avis, il y a des étapes à franchir rapidement comme cela peut prendre du temps. Dans ce cadre, la Banque d'Algérie a donné un signal très fort concernant l'intégration des start-up dans cette optique. Une autre question s'est posée dans les débats concernant la mise en place de la réglementation. Dans ce cadre, il est nécessaire de faire évoluer la réglementation en mobilisant tous les intervenants à l'image de la Banque centrale, les hommes de droit, le GIE Monétique, etc. En résumé, je dois dire que le train est parti et l'ensemble des acteurs l'ont déjà pris. L'important est que cela soit bien réglementé car comme vous le savez, la nature a horreur du vide, et donc si on ne met pas des barrières de protection, on va se retrouver dans une anarchie. Le tout est de trouver le juste équilibre entre avancer et réglementer afin de mettre en place un environnement puisque tous les ingrédients sont là pour réussir.

On parle ces derniers temps de l'introduction de la monnaie numérique ; notre pays est-il préparé à cette option ?

Présentement, chacun donne une définition au vocable de la monnaie numérique. Dans ce domaine, l'Algérie a été très claire, l'émetteur de monnaie c'est la Banque centrale. Pour s'engager sur cette voie et émettre de la monnaie électronique c'est très complexe, et d'ailleurs l'intérêt de ce moyen de paiement électronique n'est pas prouvé. Pour l'instant, on reste sur la monnaie classique tout en restant sur la digitalisation et la dématérialisation des moyens de paiement. Ce n'est nullement d'actualité ou même une option pour notre pays.

Qu'en est-il de l'utilisation des cartes Mastercard et Visa dans notre pays ?

Il y a certaines banques qui proposent des cartes Mastercard et d'autres qui font dans l'acceptation de ces cartes, néanmoins, il faut faire le distinguo entre l'émission de cartes, c'est-à-dire un citoyen qui dispose d'un compte devises peut prétendre à une carte Mastercard, mais toutes les banques ne le proposent pas encore. D'un autre côté, vous avez l'acceptation des cartes Mastercard, c'est-à-dire un étranger qui vient en Algérie peut utiliser sa carte visa Mastercard pour tirer des dinars soit sur les distributeurs automatiques soit pour payer les commerçants.

Maintenant, l'acceptation des cartes Visa et Mastercard commence à se généraliser sur toutes les banques. Qui plus est, il y a l'acceptation au sein des grands hôtels surtout les chaînes internationales et certains grands commerçants et cela est ouvert à n'importe quel porteur de carte qu'il soit touriste ou businessman. Les banques concernées par ce type de transactions passent par des opérateurs étrangers, quant à la SATIM en tant que filiale nationale certifiée Visa Mastercard a commencé à travailler avec une banque publique pour développer cette activité. Nous possédons tout le processus de certification et là nous allons lancer les premiers TPE pour accepter des cartes Mastercard et dans un second temps les cartes Visa. Ce que je dois souligner à ce sujet est que l'utilisation des cartes Mastercard et Visa est un besoin qui se fait de plus en plus pressant avec l'ouverture du pays à l'international et pour le bien du développement du tourisme national, notamment dans la réservation des chambres d'hôtels.

Pour conclure, quels sont vos projets d'investissement ?

Evidemment, dans le but de développer encore davantage notre cœur de métier, nous renouvelons régulièrement nos capacités technologiques pour être compatible aux normes internationales, et justement, nous venons de renouveler toute notre plateforme. Nous veillons particulièrement et constamment pour nous mettre au diapason des nouvelles innovations technologies dans notre secteur d'activité, c'est pourquoi nous investissons beaucoup et nous accordons une grande importance à l'investissement dans le capital humain car vous savez que la première richesse demeure le capital humain. Sur un autre volet, nous participons aux projets de certifications électroniques qui sont certifiés par l'Autorité de régulation de la Poste et des communications électroniques (ARPCE).

Nous avons un projet d'établissement de nouvelles cartes avec de nouvelles normes en plus de la lutte contre la fraude et cela va demander de nouveaux outils plus performants et, donc, l'évolution se fait sans arrêt. A titre d'exemple, nous allons lancer de nouvelles fonctionnalités qui vont permettre par exemple aux porteurs de cartes CIB ou Edahabia d'envoyer de l'argent à une personne par un DAB à travers une application sécurisée ou encore d'un transfert d'argent de compte à compte■

Micro-finance à l'ère de la Covid-19

Le difficile pari de l'inclusion financière

Délicat. Pour permettre à la micro-finance de survivre à la pandémie, il est important de reconnaître la menace vitale, voire pesante, que représente le coronavirus pour ce secteur.

Les précédentes crises de la micro-finance ont eu ceci d'enseignement : lorsque les taux de remboursement commencent à diminuer, la dégringolade est inévitable et intervient rapidement. Pour permettre à la micro-finance de survivre à la pandémie, il est important de reconnaître la menace vitale, voire pesante, que représente le coronavirus pour ce secteur. En effet, c'est la première fois dans l'histoire de la micro-finance que les perturbations de marché prennent une telle ampleur. Aujourd'hui, même relativement en recul, la pandémie est toujours là et fait planer avec elle un chapelet d'incertitudes. Les experts ne sont pas à leur première mise en garde.

Les investisseurs sociaux doivent impérativement envisager, à titre temporaire, de suspendre et annualiser les rendements sur leurs crédits en cours aux institutions de micro-finance. Il est aussi question de repousser les délais de remboursement et assouplir les accords éventuellement passés sur les taux de remboursement, la valeur de l'actif net et le ratio d'adéquation des fonds propres. De leur côté, les institutions multilatérales et bilatérales de financement du développement sont appelées à tirer les leçons (les meilleures leçons) des crises financières passées. Objectif : trouver la bonne parade à structurer les plans de sauvetage des institutions de micro-finance, y compris à travers des rachats de portefeuilles de prêts, la création de mécanismes régionaux d'aide financière ou une politique délibérée de fusions.

Pour certains analystes, les institutions de micro-finance seront sans doute contraintes de prendre des décisions

difficiles pour aider leurs clients –suspension des remboursements, restructuration des prêts en cours et apport de liquidités pour affronter la crise, notamment. Certaines risquent de voir leur gouvernement décider à leur place, en imposant des suspensions de remboursement sans tenir compte de l'impact sur les prêteurs. D'où la nécessité pour le secteur de surmonter ce problème de la façon la plus efficace.

Au chapitre des solutions et avec les restrictions de distanciation qui peuvent encore durer, il est recommandé d'autoriser les signatures électroniques et le décaissement des fonds après contrôle biométrique et approuver à distance la reconduction d'emprunts. En effet, la situation exclut toute approximation. Faute d'un soutien important et de mesures concertées, la plupart des institutions de micro-finance risqueront de subir de plein fouet la tempête qui se lève. Dès lors, comment éviter ce scénario ? Pour les institutions de micro-finance (IMF), le défi est immense. En effet, compte tenu de la nature de leurs portefeuilles et des activités de leurs clients, ces institutions et le secteur de l'inclusion financière en général sont affectés par la crise – toujours – en cours. Les portefeuilles des IMF sont souvent marqués par une part significative du secteur informel, une domination des activités de commerce/négoce, des clients fragiles qui disposent de peu de ressources pour *« amortir »* les effets de la crise. Plus que jamais, il est essentiel de soutenir et d'accompagner les acteurs du secteur de l'inclusion financière.

Notons, par ailleurs, que la micro-finance permet à ces personnes exclues du secteur bancaire traditionnel d'accéder à des services financiers adaptés à leurs besoins (microcrédit, micro-assurance, micro-épargne, moyens de paiement…). Les microcrédits sont destinés, notamment, à financer l'activité génératrice de revenus de ces micro-entrepreneurs. Or, dans le cadre de la réponse sanitaire à la crise, beaucoup de ces micro-entrepreneurs ont dû fermer temporairement leur activité ou la réduire, d'autres ont vu leur chaîne d'approvisionnement affectée, certains IMF ont dû fermer leurs agences, réduire ou modifier leur façon de travailler et le contact avec les clients■

H. M.

INTERNATIONAL
L'ACTUEL
Le magazine de l'économie et du partenariat international

ABONNEZ-VOUS !

L'ACTUEL international est un mensuel qui décrypte toute l'actualité économique nationale et internationale

Lot. Ben Achour Abdelkader Villa
n° 27 Chéraga - ALGER
Tél. : +213 (0) 23 39 50 79
+213 (0) 23 39 50 52
Fax : +213 (0) 23 39 50 92
Site web : www.lactuel.dz
e-mail : redac@actuel-dz.com
l.actuel@gmail.com

Persistance de la crise russo-ukrainienne

Et si le baril atteignait les 200 dollars ?

Incertitudes. Avec les sanctions contre la Russie, et notamment la prohibition d'importation d'hydrocarbures russes au Royaume-Uni et aux Etats-Unis, on évoque un baril à 200 dollars.

L'invasion russe de l'Ukraine a fait fortement progresser les cours du pétrole, alors que les pays producteurs continuent à restreindre leur offre. Le pétrole avait tutoyé le 7 mars dernier ses records historiques de prix atteints lors de la crise financière de 2008. Depuis, les cours ont dévissé de leurs sommets, avec un baril autour de 100 dollars. Aujourd'hui, des millions de barils américains peuvent se déverser sur les marchés pétroliers dans les prochains mois. Une fois de plus, les Etats-Unis solliciteront leurs réserves stratégiques à hauteur d'un million de barils par jour. Un effort massif qui pourrait être suivi par leurs alliés, membres de l'Agence internationale de l'énergie (AIE).

L'objectif annoncé est de soulager les tensions sur un marché pétrolier en déséquilibre. En effet, les fondamentaux tirent les prix vers le haut. Certains experts n'écartent pas la possibilité d'un baril à 150 voire à 200 dollars dans les prochains mois. Avec les sanctions contre la Russie, et notamment la prohibition d'importation d'hydrocarbures russes au Royaume-Uni et aux Etats-Unis, on évoque un baril à 200 dollars. Mais l'AIE affirme craindre un *« choc »* sur l'offre pétrolière mondiale, à la suite des sanctions contre la Russie

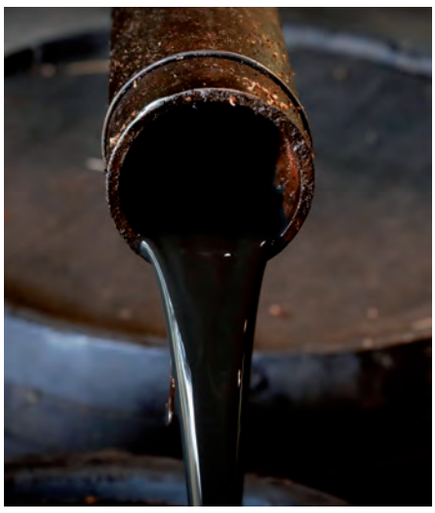

prises après son invasion de l'Ukraine, tout en abaissant ses prévisions de la demande pour 2022. *« La perspective de perturbations à grande échelle de la production russe menace de créer un choc mondial de l'offre pétrolière »*, affirme l'Agence. Chiffres à l'appui, ses responsables relèvent que 3 mb/j de pétrole russe pourraient être indisponibles à partir d'avril courant. Pis encore, ce volume pourrait augmenter si les sanctions deviennent plus sévères ou si les condamnations publiques de la Russie prennent de l'ampleur.

Face à ces pertes, note l'AIE, *« il y a peu de signes d'une augmentation de l'offre provenant du Moyen-Orient ou d'une réallocation significative des flux commerciaux »*. Les perspectives peuvent cacher des surprises. L'Opep avertit. Formellement. *« À l'avenir, les défis de l'économie mondiale, notamment en ce qui concerne le ralentissement de la croissance, la hausse de l'inflation et les troubles géopolitiques en cours, auront un impact sur la demande de pétrole dans diverses régions. »* Et d'ajouter : *« Alors que l'année a commencé sur une base relativement solide, les derniers événements en Europe de l'Est pourraient faire dérailler la reprise. »* Dans ce magma d'incertitudes, peut-on se passer du gaz et du pétrole russes ? Pour Francis Perrin, directeur de recherche à l'Iris, *« pour l'Europe, la réponse est non à court terme. Pour les Etats-Unis, la réponse est oui »*.

La dépendance US à la Russie est faible. L'Union européenne (UE) n'est pas une zone importante de production d'énergies fossiles. En 2020-2021, 45% de ses importations de gaz, 47% de celles de charbon et de 25% à 30% de celles de pétrole venaient de Russie. *« C'est pourquoi,* explique M. Perrin, *les dirigeants européens ne sont pas désireux d'imposer un embargo à effet immédiat ou à très court terme sur ces importations car il n'y aurait pas de solution de remplacement. Mais la situation change considérablement, comme souvent dans le domaine de l'énergie, si l'on considère un autre calendrier. Dans une vision à moyen terme, ce n'est plus mission impossible* ■ »

F. I.

LIFTAL
FABRICATION DES ÉLINGUES CABLES, CHAÎNES ET SANGLES
LEVAGE, MANUTENTION & PROTECTION ANTICHUTE,
SAFETY TOOLS, VERINS HYDRAULIQUES & PRODUITS INDUSTRIELS
LIFTAL
Une référence au service des professionnel
de la manutention
ÉLINGUE DE LEVAGE
Élingues câbles
Élingues chaînes
Élingues sangle
Élingues rondes
LIFTAL SARL
Hai mekhadma, BP 862, 30000, Ouargla
Tél. : +213 (0) 29 716 542 I 716 543 I 716 544
Fax : +213 (0) 29 719 731
Mob : +213 (0) 661 392 194 I 0770 942 839
E-mail : liftal_sling@yahoo.fr
www.liftal-sling.com

Hausse des prix des hydrocarbures

Sommes-nous en train de refaire les mêmes erreurs ?

Leçon. La hausse du prix du baril de pétrole, qui a franchi pour la première fois la barre des 100 dollars depuis plusieurs années, des suites de la crise entre la Russie et l'Ukraine, semble s'inscrire dans la durée, au-delà d'une éventuelle issue du conflit.

Une hausse aussi inattendue qu'inespérée et que l'on croyait ne jamais se reproduire, au vu des taux d'augmentation des prix des énergies, et qui n'est sans rappeler celle des années 2000 à 2012, où la manne était telle que l'Algérie a été poussée à la création du fameux Fonds de régulation des recettes (FRR) qui, rappelons-le, lui a permis de renflouer les caisses du Trésor public et de rembourser la dette extérieure dans son intégralité.

L'aubaine que représente, aujourd'hui, cette envolée des prix du pétrole et du gaz est une véritable occasion qui se représente encore une fois, d'autant plus que les prix sont repartis à la hausse lors de l'exercice 2021, après avoir enregistré en 2020 le plus bas niveau jamais atteint du fait des effets de la crise de la Covid-19 à valeurs inférieures à 0.

Si aujourd'hui les prix sont largement supérieurs à 100 dollars, sachant que le prix de référence pour la Loi de finances 2022 est à 45 dollars, les prévisions de certains experts mentionnent la possibilité que ceux-ci pourraient atteindre et même dépasser le plafond des 180 dollars pour 2022, dans le contexte actuel.

Une occasion en or

Si cela veut dire une chose, c'est que la manne financière des années 2000 est franchement de retour en Algérie, et une autre occasion se présente pour disposer de fonds importants et supérieurs à tout ce qui peut être espéré dans d'autres circonstances, et qui ne devraient pas être sujets à des dépenses farfelues telles que celles que nous avons connues pendant les années de l'ancien régime.

En effet, au lieu de procéder à des réformes économiques permettant de réduire considérablement la dépendance de l'économie algérienne des hydrocarbures, l'embellie financière a servi, dans une très large mesure, à nourrir une politique sociale qui n'a jamais pu être jugulée par des mesures en faveur du développement économique proprement dit.

La multiplication des aides sociales généralisées, le maintien des subventions sociales y compris en temps de récession budgétaire, ainsi que les rallonges budgétaires octroyées à des wilayas ayant prouvé leur inaptitude à la gestion budgétaire, le rachat des dettes d'entreprises publiques dont la qualité de gestion a largement prouvé ses limites…, tout cela à des fins politiques et électorales, ne sont que des cas constatés d'une gestion qui a fait de la manne financière plutôt un malheur pour la crédibilité des instances gouvernantes.

Cela quand bien même si l'on prend en considération le fait que cette situation a permis, entre autres, d'améliorer le niveau de vie des Algériens (logements, aides sociales…), le remboursement intégral de la dette extérieure de l'Algérie, de réaliser d'importantes infrastructures, à l'image de la finalisation des projets de métro et tramways, ou de l'autoroute Est-Ouest.

Se libérer de la dépendance chronique à tout prix

Si, jusqu'à cette date, l'on connaît encore des moments de crise de denrées essentielles et quotidiennes, ou de cherté de certains produits et équipements, ce n'est que du fait de notre dépendance, totale et chronique, d'une importation qui n'a fait que s'imposer pendant des dizaines d'années pour faire la loi, la pluie et le beau temps en Algérie. Une situation dont on aurait pu diminuer, considérablement, les effets si les bonnes décisions étaient prises pendant que les moyens financiers le permettaient. Il est certain que même si les chiffres qui seront enregistrés à la suite seraient importants, les caisses de l'Etat ne risquent pas de connaître les niveaux de recettes des années de faste ; ce qui l'est, par contre, c'est que les montants seront suffisamment importants pour une relance économique accélérée, si les moyens et les compétences sont mises en œuvre, dans une totale transparence. En tout cas, une autre opportunité à saisir se présente avec des recettes importantes qui se profilent à l'horizon. Une occasion de pousser les décisions, hiérarchiquement, dans le sens de la priorisation des domaines à développer et, ensuite, vers l'investissement rationnel, productif, rentable et transparent. Les objectifs principaux sont de diminuer la dépendance aux hydrocarbures, ainsi que la sécurité alimentaire et énergétique. Domaines qui se trouvent souvent être enchevêtrés et interdépendants.

En matière de sécurité alimentaire, les constats sont plus ou moins mitigés, mais la réalité des faits veut que l'Algérie soit encore dépendante de l'importation de produits qui sont considérés comme indispensables pour la consommation locale, pour lesquels aucune production locale équivalente ou de substitution n'est présente. L'on parle bien des trois aliments que sont le blé, le lait en poudre et l'huile de table.

Trois aliments pour lesquels l'Algérie est apte à devenir un pays producteur en autosuffisance si les moyens nécessaires en aménagement des terres, en élevage et en importation de matière première à des fins de production sont mis à disposition des investisseurs. Cela est valable aussi pour tous les types de produits agricoles qui peuvent permettre à notre pays de devenir premier exportateur africain.

Les énergies renouvelables, une vraie aubaine

En matière de sécurité énergétique maintenant, tous les experts et analystes s'accordent à dire que l'Algérie dispose d'un potentiel en matière d'énergie renouvelable lui permettant de subvenir aux besoins locaux et régionaux. Cela est assorti avec le fait que les orientations politiques sont en faveur du développement des énergies renouvelables, particulièrement le solaire au niveau du Sud algérien. Il ne manque que de voir quels sont les résultats des initiatives lancées jusqu'à ce jour en matière d'appels d'offre pour la réalisation des infrastructures lancées par le ministère de l'Energie, à court et à moyen termes. Il est à espérer qu'il sera un pivot pour la véritable transformation énergétique qui participera à la préservation des ressources fossiles dont dispose le sous-sol du pays. Quant aux autres grands projets qui sous-tendent le démarrage économique de façon effective, à savoir le développement de l'industrie et des services, des réformes structurelles sont indispensables afin de travailler sur un climat des affaires sain et stable en Algérie, favorisant l'investissement économique y compris étranger.

Ces projets et mesures ont un coût qui ne saurait être supporté sans recours à des endettements, si des ressources propres ne sont pas disponibles. Il se trouve qu'une telle conjoncture favorable est à la disposition des autorités algériennes afin de ne pas refaire la même erreur que celle des années de dépendance au FMI qui n'ont fait qu'hypothéquer le sort de l'Algérie. Les recettes ne tarderont pas à être encaissées à très grande échelle, à la faveur d'une manne financière conséquente pour mener un réel développement. Il ne faut pas refaire, donc, les mêmes erreurs du passé ni les perpétuer■

A. A. B.

Développement du commerce extérieur

L'Algérie mise sur le marché africain

Coopération. Au regard de l'importance qu'elle accorde aux relations économiques avec l'Afrique, l'Algérie a opté pour l'adhésion à la Zone africaine de libre échange en vue d'exporter tous les produits algériens de qualité.

Pour l'Algérie, la pénétration des marchés africains sur des bases nouvelles est désormais une réalité. Selon les chiffres officiels, les exportations algériennes hors hydrocarbures sont en plein essor. Un segment dont l'Etat souhaite tirer le plein potentiel, notamment sur les marchés africains. En effet, toutes les facilités sont accordées aux exportateurs au titre des orientations de l'Etat concernant la promotion de l'exportation hors hydrocarbures vers les pays africains. L'Algérie veut, donc, augmenter sa part du marché africain, estimée à 300 milliards USD en multipliant les actions commerciales en direction du continent.

Entre autres mesures prises à cet effet, on peut citer la ligne maritime commerciale reliant Alger à la capitale mauritanienne Nouakchott qui a été inaugurée le 24 février 2022, ce qui est à même de faciliter et de renforcer les échanges commerciaux entre les deux pays. Cette ligne maritime directe assure des liaisons mensuelles par le navire Gouraya-IMO. La liaison dure six jours. Au regard de l'importance qu'elle accorde aux relations économiques avec l'Afrique, l'Algérie a opté pour l'adhésion à la Zone africaine de libre échange en vue d'exporter tous les produits algériens de qualité. Pour qu'il y ait un véritable échange avec le démantèlement douanier, tous les pays du continent qui ont ratifié l'Accord sont tenus de fixer ces tarifs douaniers au niveau de l'autorité Zlecaf, sachant que le ministère du Commerce a contacté tous les secteurs concernés afin de déterminer les produits qui peuvent faire l'objet d'un démantèlement douanier pendant une période de 5 ou 10 ans.

En fait, le démantèlement douanier avec l'Union africaine se déroule en deux phases : la première pour une période de 5 ans, au cours de laquelle un démantèlement douanier progressif a lieu pour 90% du tarif douanier (comprenant actuellement environ 16.300 positions tarifaires), alors qu'il y a 7% du tarif douanier algérien qui sont considérés comme des produits sensibles et leur démantèlement douanier se déroule sur une période de dix ans, selon la même source.

Il faut reconnaître que le volume des échanges commerciaux avec les pays africains est faible à un moment où le commerce intra-africain ne dépasse pas 16%, alors que les échanges intercontinentaux dépassent 70%.

D'ailleurs, au cours de l'année 2017, le niveau des échanges commerciaux avec les pays africains était de l'ordre de 3,7%, puis est passé à 4% en 2018 et 4,5% en 2019, avant d'atteindre 5% en 2020. Il faut, donc, déployer une grande dynamique pour rattraper le retard concernant le développement des échanges économiques avec les pays africains. Cette dynamique demeure tributaire de différents facteurs, dont le plus important reste le développement du réseau bancaire algérien en Afrique. Une condition indispensable pour permettre aux opérateurs de jouir d'une aisance financière et d'une trésorerie à même de leur faciliter leur intégration et leur développement au sein des marchés africains.

Ajoutons à cela l'inscription des produits algériens aux normes internationales et le maintien de la réalisation d'infrastructures importantes, telles que le grand port de Cherchell et la Transsaharienne. Il faut reconnaître aussi que plusieurs pays comptent sur le rôle de l'Algérie dans l'Union africaine pour relever la coordination et la coopération entre les pays africains■

F. A.

تحت الرعاية السامية لرئيس الجمهورية السيد عبد المجيد تبون

SAFEX

وزارة التجارة وترقية الصادرات

الشركة الجزائرية للمعارض والتصدير

ufi
The Global Association of the Exhibition Industry

معرض الجزائر الدولي

FOIRE INTERNATIONALE D'ALGER

ALGIERS INTERNATIONAL FAIR

FIA
معرض الجزائر الدولي
Algiers International Fair

جوان
DU 13
AU 18
JUIN

ème 53 édition

ضيف الشرف
GUEST OF HONOR

قصر المعارض ، الصنوبر البحري ، الجزائر

PALAIS DES EXPOSITIONS
PINS MARITIMES ALGER

SNTF

Les voies de la modernisation

Innovation. A l'heure où le vocable de la relance est en vogue, les responsables de la SNTF n'ont plus d'autres choix que de s'embarquer dans le train de la restructuration tous azimuts, une condition sine qua non pour sa pérennité.

C'est un secret de Polichinelle. A l'instar de plusieurs autres grandes entreprises publiques de transport activant dans l'aérien ou le maritime, la Société nationale des transports ferroviaires (SNTF) traverse depuis plusieurs années des situations financières délicates. La preuve en est qu'il fallait l'intervention du Trésor public pour sauvegarder la Société de la faillite et les salaires des 16.000 travailleurs, dont la masse salariale est de l'ordre de 22,3 milliards de dinars annuellement. S'agissant de ses rentrées financières productives, ces dernières tournent autour des 4,3 milliards de dinars, selon les chiffres présentés en février dernier par Djamel Challal, directeur de la communication à la SNTF. A l'heure où le vocable de la relance est en vogue, les responsables de la société n'ont plus d'autres choix que de s'embarquer dans le train de la restructuration tous azimuts, une condition sine qua non pour sa pérennité.

Les défis sont nombreux et pas des moindres

Redressement de la situation financière alors que la masse salariale de la SNTF représente 4 fois ses revenus, investissement dans des projets de modernisation du transport ferroviaire, lutte contre la fraude, le vol des câbles et le vandalisme des personnes sont autant de contraintes auxquelles les dirigeants sont confrontés dans leurs missions. Conformément aux nouvelles orientations du gouvernement algérien dans le secteur des transports, les objectifs du rail algérien sont très ambitieux. Globalement, il est question de répondre avec efficacité aux besoins de déplacement des personnes et des transports de marchandises par l'amélioration des conditions de mobilité en développant des modes de transport modernes et efficaces, répondant aux critères de sécurité, de confort, de gain de temps, de coût et d'écologie. Pour ce faire, les différents réseaux bénéficieront d'un meilleur maillage pour la desserte du territoire par des actions de désenclavement et d'amélioration de l'accessibilité des zones de montagnes, des Hauts-Plateaux et du Sud, contribuant à la fixation des populations.

Une politique d'intermodalité des transports sera développée à travers la construction de réseaux routiers et ferroviaires, structurants et modernes, desservant, notamment, les ports, les aéroports et les zones logistiques. Le

gouvernement veillera à la sauvegarde et à la modernisation des infrastructures de transports ainsi que la réalisation de nouvelles infrastructures dédiées, particulièrement, au commerce, aux services, au développement de l'activité de la pêche et au tourisme. Qui plus est, il est attendu par le programme de prise en charge des préoccupations des

voyageurs, l'amélioration des conditions d'accueil au niveau des gares, le rehaussement du niveau de qualité des prestations à bord des trains et la mise en œuvre des mesures nécessaires devant garantir une meilleure ponctualité des trains, l'achèvement du programme d'extension, d'électrification et de modernisation du réseau ferré en termes de dédoublement de voies, ainsi que la réalisation de nouvelles lignes.

Plus récemment, le président de la République a instruit le ministre des Transports de lancer dans les brefs délais des études techniques afin d'étendre et d'élargir le réseau ferroviaire du Nord vers le Grand Sud, afin de programmer de nouvelles lignes ferroviaires sur une longueur de 2.500 km, ce qui portera la longueur du réseau national à 15.000 km. Il sera question, notamment, des lignes In Salah-Tamanrasset, Adrar-Bordj Badji-Mokhtar et Béchar-Tindouf-Gara Djebilet. Ces projets seront également accompagnés par la réalisation de nouvelles lignes internationales reliant l'Algérie à l'Afrique sub-saharienne et à des pays arabes en vue d'encourager les exportations hors hydrocarbures.

Aussi à moyen terme, la SNTF envisage dans la filière des marchandises l'embranchement à son réseau de sept silos de stockage de l'Office algérien interprofessionnel des céréales (OAIC) et du complexe Tosyali (Bethioua/ Arzew) ainsi que la réhabilitation des embranchements portuaires. A long terme, l'entreprise vise le raccordement du projet du port du Centre (Tipasa), le projet d'exploitation du gisement de fer de Gara Djebilet (Tindouf) et le Projet intégré phosphates (PPI) à Tébessa. Sur un autre chapitre, la Société nationale des transports ferroviaires (SNTF) a mis en place une stratégie de développement qui vise un objectif de 55 millions de voyageurs et 12 millions de tonne de marchandises par an à l'horizon 2025, selon une représentante de cette entreprise.

La fin justifie les moyens

« Des moyens financiers considérables devraient être mobilisés pour moderniser le réseau ferroviaire et renforcer les moyens de transport des voyageurs et des marchandises », c'est ce qu'ont recommandé en particulier les experts et les participants à la journée d'études sur les perspectives de développement des chemins de fer en Algérie, tenue récemment à Alger. En outre, les rédacteurs du document ont préconisé la révision *« en hausse »* de la dotation allouée à l'entretien des infrastructures, ainsi qu'à l'extension, le dédoublement et l'électrification du réseau exploité et l'introduction d'un système moderne de télécommunication. Par ailleurs, ils ont préconisé dans ce sens de *« rééquilibrer »* le rail par rapport à la route et développer l'intermodalité.

Ils ont proposé, également, la révision et l'adaptation de la loi 90-35 relative à la sécurité, l'usage et la conservation dans l'exploitation des transports ferroviaires pour faire face aux nouveaux défis engendrés par le développement du réseau ferroviaire national, comme l'actualisation du schéma national d'aménagement du territoire (Snat), de sorte à assurer une cohérence entre les différents schémas sectoriels, ont-ils ajouté.

Quant à l'important volet de la gestion des ressources humaines, les participants ont suggéré la planification des besoins en matière d'études et de formation aux nouveaux métiers du rail, et la création d'un partenariat avec les universités afin de répondre à ces besoins. Dans ce sens, ils ont recommandé de réglementer la relation des entreprises avec les institutions académiques (universités). Dans ce même contexte, ils ont suggéré la création d'une académie nationale des chemins de fer qui sera chargée de la formation, de l'innovation et de la recherche■

R. Abdessemed

ICT Maghreb 2022 proclamé haut lieu des nouvelles technologies en Algérie

« Un sentiment de bonheur inégalé »

Guichets fermés pour le ICT Maghreb 2022, le Salon international dédié aux technologies de l'information et de la communication, organisé à Alger au mois de mars dernier. Une deuxième édition tenue sous le signe de la relance pour un secteur en « rémission », mais dont les perspectives semblent prometteuses, portée par l'espoir qui règne autour de la transition numérique et digitale en Algérie.

Qu'il s'agisse des ténors du secteur ou des PME et start-up qui veulent faire leur petit bonhomme de chemin dans l'univers des TIC, ce rendez-vous inmanquable des professionnels de ce secteur semble avoir séduit les participants et les visiteurs par une caractéristique primordiale dans le monde du business, à savoir le réseau. Retour sur cet événement avec un entretien exclusif avec son organisateur, Ahmed Lahri.

Entretien réalisé par K. Batache

L'ACTUEL : ICT Maghreb 2022 semble avoir été une réussite ; pouvez-vous nous en faire un premier bilan ?

Ahmed Lahri : Nous en sommes à notre deuxième édition et franchement nous sommes satisfaits d'avoir pu réunir plus d'une centaine d'exposants malgré le contexte sanitaire difficile que vous connaissez tous ! Un défi l'année dernière déjà, renouvelé cette année encore et pour lequel nous sommes ravis. Vous savez, permettre à tant d'entreprises dans l'IT et les services de se regrouper pendant trois jours dans le même espace procure à l'organisateur un sentiment de bonheur inégalé. Nous avons été d'ailleurs remerciés pour cela par l'ensemble des participants ! Pour répondre à votre question, le bilan est plus que positif avec un Palais de la culture archicomble, patio y compris.

Comment avez-vous perçu l'engouement des entreprises étrangères autour du secteur des TIC en Algérie ? Quels sont leurs centres d'intérêts ? Plutôt marchés ou investissements ?

La participation a concerné cette année encore plus les acteurs locaux dans les TIC. Normal, me diriez-vous avec des frontières fermées à cause de la Covid pendant toute cette période. Au moment où nous avons commencé la commercialisation des espaces d'exposition, la réouverture de l'espace aérien n'était pas encore d'actualité. Nous pensons que pour la troisième édition, l'engouement des étrangers sera beaucoup plus conséquent. Nous avons, néanmoins, enregistré une participation massive de Multinationales bien connues dans le domaine avec leurs bureaux de liaisons et leurs partenaires intégrateurs. La CCIAF a d'ailleurs conçu pour la circonstance le Pavillon France avec la participation d'entreprises qui ont traversé la Méditerranée. Maintenant pour l'IT, en effet, le secteur est attractif, comme vous le savez, et de nouvelles entreprises un peu partout dans le monde s'intéressent au marché algérien soit pour y investir directement ou pour établir un partenariat avec un acteur local. Le terrain est encore vierge dans certains segments et il y a tellement de choses à faire !

Une mention spéciale a été faite aux start-up lors de l'édition 2022 de l'ICT ; comment voyez-vous l'avenir de ces acteurs économiques de demain en Algérie, à l'aune d'une transformation digitale devenue inéluctable mais difficile à réaliser pour le moment ?

Pour la deuxième année consécutive, les start-up sont conviées à exposer gracieusement, et cela continuera certainement l'année prochaine. Cette opération est menée conjointement avec l'accélérateur public Algeria Venture et l'équipementier suédois Ericsson. Cela consiste à réserver un espace appelé Zone Start-up pour ces entreprises récemment créées afin de leur permettre de faire connaître leurs produits et services. L'engouement des jeunes porteurs de projets est là aussi très important. Une véritable frénésie est constatée dans cet espace constamment animé. La politique des pouvoirs publics encourage justement ces entreprises petites aujourd'hui et qui seront grandes demain !

Leur avenir est forcément certain avec tout le potentiel et innovations qu'elles apportent. L'IOT, le Cloud l'AI sont incontournables de nos jours pour ne citer que ceux-là, et toutes ces start-up sont à fond là-dessus ! Les plus résistantes seront celles qui trouveront les solutions aux problématiques les plus préoccupantes de la société algérienne dans l'ensemble des secteurs d'activité.

Cette ambiance de l'ensemble des acteurs de l'IT durant trois jours au Palais de la culture Moufdi-Zakaria est extraordinaire. En tant qu'organisateur de ICT Maghreb, nous en sommes fiers aujourd'hui■

Développement des Web marchands

Les Algériens accordent de plus en plus d'importance aux achats en ligne

Evolution. La multiplication des sites Web marchands témoigne de l'importance qu'accordent les Algériens aux achats en ligne et de la vision sans frontières qu'ils ont de cet acte.

En résumé de la lecture faite par le Groupement algérien des acteurs du numérique (Gaan) concernant le récent document du *« Global Digital Report 2022 »*, force est de constater que des progrès ont été réalisés en général dans le domaine du développement du numérique en Algérie. Ainsi, il s'avère que l'augmentation du taux de pénétration d'internet, de connectivité mobile et de présence sur les réseaux sociaux est supérieure à l'augmentation démographique, une opportunité pour réduire la fracture numérique. En effet, le taux de pénétration internet en Algérie (pourcentage des citoyens se connectant à internet par rapport à la population globale) dépasse pour la première fois la barre des 60%.

Une augmentation de 7.3% par rapport à l'année passée. Il est, donc, important de gagner rapidement en compétitivité pour proposer une alternative fiable aux Algériens. Du reste, si l'on se réfère aux statistiques du document en question, on apprend, par exemple, que 23% des Algériens disposent d'une carte de débit ou de crédit, ce qui correspond, en effet, aux chiffres annoncés par le ministère de la Poste et des Télécommunications de 11 millions de détenteurs de cartes Edahabia et/ou CIB. Nous sommes, certes, alignés avec nos voisins nord-africains mais nous sommes dépassés par les pays africains les plus avancés comme le Kenya et le Nigeria qui atteignent quand même les 35 à 45%. Ce taux est bien entendu nettement supérieur ailleurs dans le monde. Il reste, cependant, difficile de se prononcer sur ce volet.

Les chiffres annoncés concernent uniquement les cartes obtenues auprès d'institutions financières locales légales. Dans ce même sens, les analystes font état de la non-disponibilité de données relatives à la possession et l'utilisation de cartes de débit étrangères alimentées via le marché parallèle. Ces cartes semblent pourtant extrêmement répandues au vu de la flexibilité et de la qualité de l'expérience utilisateur qu'elles proposent aux Algériens. Par ailleurs, les experts ont noté également que la multiplication des sites Web marchands témoigne de l'importance qu'accordent les Algériens aux achats en ligne et de la vision sans frontières qu'ils ont de cet acte. Les consommateurs semblent s'habituer de plus en plus à aller commander eux-mêmes sur internet ce dont ils ont besoin. Preuve que les produits commandés par les particuliers sur internet et soupçonnés d'être le fruit de fraudeurs visant à les revendre sont bel et bien commandés par des citoyens lambda qui s'habituent à l'acte d'achat sur internet. La présence de Ouedkniss dans le top des sites algériens les plus visités prouve également que les Algériens n'ont pas systématiquement besoin d'aller piocher sur des plateformes internationales à condition que le produit recherché soit disponible localement.

Dans le volet des recommandations, partant du principe que l'achat sur internet et le commerce électronique se développent considérablement dans notre pays, les experts encouragent la vente et l'achat sur internet en prévoyant des avantages pour les deux parties, et surtout en communiquant dessus. Cela dit, le numérique doit être particulièrement utile pour gagner en transparence sur les transactions commerciales et partant réduire l'économie parallèle, tout en améliorant l'expérience de consommation des citoyens■

A. K.

الشركة الجزائرية للمعارض و التصدير

SAFEX

Société Algérienne des Foires et Exportations
safex/Pins Maritimes - Alger

PROGRAMME DES MANIFESTATIONS 2022

Mois	Manifestations	Organisateurs	Dates	Pavillons
Février	Salon International du Chocolat et du Café "CHOCAF"	VISION FUTURE	à definir	Ahagar
	Salon de l'Electricité et des Energies Renouvelables -SEER	ADVISION El Djazair	23-26	Ahaggar
	Le Salon International de la Pharmacie en Algérie.- SIPHAL	ESPRIT OUVERT	23-26	Concorde
	Salon de la réanimation économique	SIFAR	22-24	Gourara
Mars	Salon de la femme -EVE-	WTCA	03-08	Union
	SIPSA-SIMA	EXPOSIA	14-17	Ahagar, Casbah
	Salon International des Electromenages SIEM	ONE CREATIVE	17-20	Union
	SOLARELEC	DISCOVRY	27-30	Union
	Salon International du Livre d'Alger " SILA"	ENAG	24-30	Ahagar, Casbah,Concorde
	Ramadan au Palais	SAFEX	28mars -30 Avril	Exterieur
Mai	BATIMATEC Expo	SAFEX / BATIMATEC EXPO	15-19	PALAIS
	LIFT EXPO	EXPERT	27-29	Union
	Salon International de la promotion de l'Investissement	B2B	27-30	Gourara
	DJAZAGRO	COMEXPOSIUM	30mai/02 Juin	Ahagar, Casbah,Concorde
	Salon International de la publicité ICHHAR	REAL BOX/SAFEX	30mai/02 Juin	Saoura
	OLIVALEGR	MEDMAG	30mai/02 Juin	D et R
	Salon du Tourisme en Plein Air et d'Aventures STEPA	TRIO TRAVEL / SAFEX	31mai/02 Juin	Bahdja
Juin/Juillet	Foire Internationale d'Alger	SAFEX	13-18 Juin	Le Palais
	SANIST	CACI / SAFEX	27-30 Juin	Gourara
	SECUREXPO	MEDITHERAL	22-24 Juin	Union
	Alger Bijoux	Meridyen	28-30 Juin	Ahagar
	Salon International des Travaux Publics SITP	SAFEX /MTP	28juin-02 juillet	Concorde
	Maman et bébé	Marcom plus Agency	28 juin-01 juillet	Casbah
	SMEX		11-14 juillet	Ahaggar , Casbah
	Salon des micro entreprises	ANADE	11-14 juillet	Concorde
	Salon algerien de la boisson BEVALG	TADAMSA EXPO	20-23 juillet	Casbah
Septembre	Foire de la Rentrée scolaire (L'EMSID)	SAFEX	18Aout-10Sep	Ahagar
	WOODTECH	CGCOM	19-22	Casbah
	Salon du E-Commerce	PRO BOX/SAFEX	20-23	Gourara
	Salon Sport et forme	EFFECTIF	21-24	Ahagar
	Salon national de l'enfant	Glory Management	28-01 Oct	Union
Octobre	Salon Professionnel International de l'Industrie "ALGER	BATIMATEC EXPO	03-06	Ahagar
	AGROFOOD	SIMA	10-13	Concorde
	REVADE	CACI / SAFEX	10-13	Casbah
	ALGERHYGIEN	CREAT EVENTS	12-15	Saoura
	ART CULINAIRE	SMPLUS	19-22	Union
Novembre	ALGEST	WTCA	14-17	Union
	HORECA	MEDITHERAL	16-19	Concorde
	SINAA (Maintenance industrielle)	MEDITHERAL	29 Nov-01 De	Concorde
Décembre	Foire de la Production Algérienne	SAFEX	17-26	Concorde-Ahaggar-Casbah
	Salon des Bnaques, Assurances et Produits Financiers "ExpoFinances"	SAFEX	17-26	Concorde

www.safex.dz
contact@safex.dz / dc@safex.dz

Tél. : +213 (0) 23 79 50 57 / 023 79 50 59 / 023 79 50 61 / 023 79 50 63 / 023 79 50 65
023 79 50 67 / 023 79 50 69 - Fax : +213 (0) 23 79 50 80 / 023 79 50 88

Une relance verte à la sortie de la crise internationale de la Covid-19

Un sacré challenge africain !

Collaboration. La grand-messe des acteurs du développement durable est tombée à point nommé, alors que de nombreux pays du continent ont déjà engagé leur propre stratégie de relance verte post-Covid-19.

La responsabilité environnementale des pays africains est un sujet qui est remis au goût du jour face aux défis actuels. En tout cas, les participants à la 8e session du forum régional africain sur les objectifs de développement durable (ARFSD), qui s'est déroulée à Kigali du 3 au 5 mars dernier, ont eu le mérite de débattre de cette importante thématique afin de répondre d'une manière appropriée et innovante aux enjeux environnementaux d'une Afrique au sortir de la crise internationale de la pandémie de Covid-19. Du coup, *« construire un avenir meilleur : une Afrique verte, inclusive, résiliente et prête à réaliser l'Agenda 2030 et l'Agenda 2063 »* sont autant d'objectifs qui sont vraisemblablement dans les cordes des responsables des pays africains.

La Déclaration de Kigali, une référence en matière de développement durable

Ainsi, la grand-messe des acteurs du développement durable est tombée à point nommé alors que de nombreux pays du continent ont déjà engagé leur propre stratégie de relance verte post-Covid-19. A la faveur de l'adoption de la Déclaration de Kigali sur les bonnes pratiques et les solutions visant à renforcer la mise en œuvre des Objectifs de développement durable en Afrique, la voie est tracée pour l'accomplissement de nouvelles avancées. Adoptée par les 54 États membres présents, le document encourage les pays africains à entreprendre une collaboration mutuellement bénéfique pour le développement durable et la reprise post-Covid-19. Par ailleurs, les principaux objectifs du forum de cette année ont concerné une évaluation approfondie de la mise en œuvre de cinq des 17 ODD, à savoir une éducation de qualité (ODD 4), l'égalité des sexes (ODD 5), la vie sous l'eau (ODD 14), la vie sur terre (ODD 15) et les partenariats pour les objectifs (ODD 17). Qui plus est, il s'agit d'exploiter à bon escient les solutions innovantes, notamment par le truchement de partenariats soutenus avec les pouvoirs publics, le secteur privé, le monde universitaire, les associations écologiques, dans le but d'assurer des progrès concernant

les cinq ODD qui ont fait l'objet de débats de haute qualité à l'occasion de la 8e session du Forum de Kigali.

Des entreprises algériennes à l'avant-garde de la mise en œuvre des ODD

Le rôle de l'économie verte dans le processus de développement durable est mis en avant dans la stratégie de l'Etat algérien pour la transition écologique. Un axe indissociable de la nouvelle vision économique du pays qui accorde une importance première au volet du recyclage, en tant qu'enjeu principal, et comme mécanisme de création d'emplois et de richesses, mais aussi de préservation de l'environnement et des ressources naturelles. En effet, des entreprises se sont impliquées résolument dans l'économie circulaire, du coup, elles sont considérées comme pionnières tout en se positionnant comme figure d'exemple. C'est le cas de le dire s'agissant du cimentier Lafarge Algérie et du groupe de métallurgie Tosyali.

Trois récents accords de partenariats inédits ont été scellés entre les deux entreprises, d'une part, et l'université d'Aïn-Témouchent, d'autre part. Ce nouveau genre de partenariat témoigne de la volonté manifeste des trois parties de faire de la valorisation des déchets industriels et leur réutilisation dans l'industrie de la production des matériaux de construction, notamment le ciment, une réalité sur le terrain. En effet, le premier accord vise la récupération des déchets industriels métalliques de l'usine du groupe Tosyali, particulièrement les déchets ferreux issus des carrières, dans la fabrication du ciment au niveau de l'usine d'Oggaz, sise dans la wilaya de Mascara, comme substitut aux métaux ferreux extraits des carrières, une matière non renouvelable et rare au niveau national. Ainsi, nous nous sommes intéressés de très près à cette importante réalisation qui est le résultat d'un travail de recherche qui a duré plusieurs mois sur le terrain malgré des conditions difficiles liées à la pandémie de Covid-19. Selon un responsables du cimentier Lafarge Algérie, *« le but final de cette opération demeure la protection de l'environnement en se débarrassant de manière intelligente des déchets industriels et de remplacer les ressources naturelles par les déchets industriels aptes à l'utilisation à travers leur recyclage »*. Il a également relevé que *« l'entreprise Lafarge, qui traite de manière responsable les questions environnementales, a réalisé une station de traitement des déchets industriels au niveau de la cimenterie de Oggaz, avec un investissement à 6 millions d'euros pour traiter environ 2 tonnes par jour de déchets industriels destinés à être réutilisés dans l'industrie cimentière et la production d'énergie comme alternative partielle au gaz naturel »*.

Pour sa part, le directeur général du groupe Tosyali, Ibrahim Alciboga, a indiqué que le complexe qu'il supervise *« accorde une grande importance à la préservation de l'environnement, au recyclage des déchets et à la réduction des émissions, ainsi qu'à la coopération dans ce domaine avec différents partenaires économiques et administratifs, dont la cimenterie Lafarge, ce qui permet de conclure un accord de partenariat et de coopérer avec lui, en transformant les déchets en une matière première à valeur ajoutée qui contribue à valoriser les déchets et à préserver l'environnement et les ressources naturelles non renouvelables »*. Sur un autre chapitre, la valorisation des résultats de la recherche scientifique est l'autre voie que tentent d'exploiter les responsables de Lafarge Algérie en faisant d'une pierre deux coups. Premièrement, c'est une très bonne solution innovante et par là-même une alternative à l'épineux et récurrent problème de l'envasement dont souffre la plupart des barrages algériens dont certains sont même envasés à 100%, et deuxièmement, préserver les capacités de stockage des barrages existants pour la récupération des volumes utiles de stockage des barrages perdus par envasement.

De plus, Lafarge Algérie accompagnera ce projet pilote sur une période de cinq ans afin de suivre l'évolution de la biodiversité qui sera créée au niveau de la zone protégée. C'est dans cette optique que les responsables de la société ont entrepris cette démarche avec l'Université de Aïn-Témouchent et l'Agence nationale des barrages et transferts (ANBT), afin de substituer l'argile qui est utilisée dans la production du ciment par les boues qui envahissent nos barrages.

In fine, cette louable initiative est appelée à servir de modèle qui doit être décupler à l'échelle nationale et pourquoi pas à travers les pays africains surtout après que la Déclaration de Kigali a accueilli avec satisfaction le lancement de l'Alliance des universités entrepreneuriales en Afrique et du Réseau africain de développement et de transfert de technologies, qui ont été créés pour faciliter le partage des données d'expérience et des meilleures pratiques entre les établissements universitaires et les instituts de recherche du continent. Certainement, ce type d'investissement va aider tous les pays à traverser cette période post-Covid-19 et à en sortir plus forts que jamais. Un sacré challenge africain !

K. B.

Hakim Alilèche

Un oléiculteur aux mille et une ambitions

Hakim Alilèche, imprimeur d'art graphique, est tombé vite amoureux des terres agricoles au nord de Djelfa. Des terres qui étaient stériles mais qui sont devenues très rentables avec la plantation d'oliviers. *« Voilà le résultat de seize ans d'efforts. Quand je suis arrivé ici, le terrain était nu et rocailleux »*, dit-il.

Un jour de l'année 2005, Hakim est allé en touriste avec quelques amis dans ces régions steppiques au nord de Djelfa. Fief de l'agropastoralisme, la région est réputée pour la qualité de ses moutons dont la viande, très consommée dans la région, est délicatement parfumée à l'armoise. L'homme tombe aussitôt amoureux de ces terres en apparence stériles et décide de s'y installer. Hakim est né aux Ouadhias, en Kabylie, où l'olivier, cet arbre aux mille vertus, symbole de résistance et de longévité, est pratiquement vénéré. *« Je suis né et j'ai grandi au milieu des oliviers. L'huile d'olive coule dans nos veines de père en fils »*, dit-il.

Hakim décide aussitôt d'acheter des terres pour les mettre en valeur. Il a commencé par faire le défoncement croisé pour enlever toutes les pierres et il a dû évacuer plus de 1.200 bennes de ces champs. Des pierres qui serviront principalement à élever des murets de protection autour des oliveraies. Une fois la terre assainie, Hakim plante ses premiers oliviers. De jeunes plants qu'il va entourer de tous les soins pour leur permettre de résister aux vents de sable brûlants et aux étés torrides.

Aujourd'hui, il en est à 16.000 oliviers, et chaque année, il plante encore. En écologiste convaincu, Hakim met un point d'honneur à fabriquer un produit 100% naturel. C'est une exploitation biologique, sans aucun intrant. Les arbres ne sont jamais traités chimiquement. L'oléiculteur moulinier vient d'entamer les démarches auprès d'un organisme allemand pour obtenir la certification AB, Agriculture biologique.

Olive sur le gâteau, le travail de l'homme a permis le miracle de la vie. Sur ces terres jadis nues et brûlées par le soleil, un écosystème s'est petit à petit créé. De plus en plus d'espèces sont venues s'installer dans ces accueillantes oliveraies où il y a à boire et à picorer■

F. A.

Art & Science of Amazing Protection

L'ACTUEL 232 / Avril 2022 - Anep n° 2216006464

Le choix est dans

Sama

Sama Net 2000

400 DA

Appels vers tous les réseaux

f* illimité

90 Go

Validité 30 jours

*Facebook illimité après épuisement du quota durant la période de validité du plan.
L'offre Prépayée SAMA est disponible au niveau des agences commerciales Mobilis où les points de ventes agréés.
Toutes taxes comprises

www.mobilis.dz

موبيليس
mobilis